



## **DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DE L'AN 2020**

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 4 décembre 2020, vers 23 heures, sur la 15<sup>ème</sup> transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura, Jean Claude Hatungimana alias Matarukira, membre du parti CNL, a été arrêté à son domicile par des Imbonerakure de cette localité dont Nshimirimana alias Shimwe. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de posséder des armes mais ces Imbonerakure n'ont rien trouvé chez elle. Selon les mêmes sources, Jean Claude a été conduit au cachot du poste de police de la zone Maramvya.

### **Une personne arrêtée en commune et province Kirundo**

En date du 9 décembre 2020, sur la colline NyangeBushaza, commune et province Kirundo, des Imbonerakure conduits par le prénommé Jimmy, chef d'équipe de ronde nocturne ont arrêté Valentin Manirakiza, ex- Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils l'ont accusé d'avoir quitté leur équipe. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont appelé leur chef de colline Elias Nkurunziza, chef des Imbonerakure du centre-ville de Kirundo qui l'a acheminé au cachot de la PJ Kirundo pour être interrogé.

### **Une personne arrêtée en commune et province Ngozi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 décembre 2020 indique qu'en date du 24 novembre 2020, vers 15 heures, à la BNDE, quartier Gabiro, commune et province Ngozi, Longin Nyandwi, âgé de 46 ans, résidant sur la colline Gicu, commune Nyamurenza, province Ngozi, infirmier au CDS Cahu, commune Mwumba de la même province, a été arrêté par des agents du SNR et conduit au cachot du SNR à Kayanza puis transféré dans un des cachots du SNR en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la victime a été acheminée à la prison centrale de Mpimba.

### **Soixante-dix enfants de la rue arrêtés en commune et province Ngozi**

Dans la nuit du 7 et la journée du 8 décembre 2020, au chef-lieu de la province Ngozi, 70 enfants de la rue ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat provincial de Ngozi par des policiers. Selon des sources sur place, une cinquantaine de ces enfants ont été arrêtés pendant la nuit et 20

autres ont été arrêtés pendant la journée. Selon les mêmes sources, dans ce lieu de détention, ces enfants ont été frappés par la faim et ils ont eu peur d'être forcés de rentrer chez eux alors qu'ils ont fui la pauvreté dans leurs familles.

### **Un membre du CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 15 décembre 2020, sur la colline 15<sup>ème</sup> transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Chadrack Nindorera, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure dont Nshimirimana alias Shimwe. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir dénoncé ces Imbonerakure qui ont arrêté Jean Claude Hatungimana alias Matarukira, membre du parti CNL en date du 4 décembre 2020, vers 23 heures. Selon les mêmes sources, Chadrack Nindorera a été embarqué et conduit au cachot du poste de police de la zone Rubirizi par Joe Dassin Nkezabahizi, agent du SNR en commune Mutimbuzi. Selon les mêmes sources, en date du 16 décembre 2020, la famille de la victime est allée rendre visite à Chadrack mais des policiers ne lui ont pas permis de le voir.

### **Quatre personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 décembre 2020 indique qu'en date du 12 décembre 2020, sur la colline Ruvuga, zone Gitara, commune Mabanda, province Makamba, Steve Niyishobora, Isaac Kabura, Jackson Nirera et Festus Nzaniyaremye ont été arrêtés par le chef de cette colline et Serges, chef de zone Gitara. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de ne pas avoir de cartes d'identité et ont été interpellés en provenance de la Tanzanie. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de police à Mabanda.

### **Cinq personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba**

En date du 16 décembre 2020, sur la colline Mara, commune Mabanda, province Makamba, Augustin Havyarimana, âgé de 48 ans, originaire de la colline Munonotsi, commune et province Makamba; Fabrice Irambona fils de Ndayegamiye Aloys et Ndayishimiye, âgé de 21 ans, originaire de la colline Kanzege, commune et province Makamba; Divin Ndabikeshimana, âgé de 32ans, originaire de la colline Siza, commune et province Makamba; Albert Ndayizeye, âgé 31 ans, originaire colline Kanzege, commune et province Makamba, Fidèle Nyandwi, âgé de 38 ans, originaire de la colline Munonotsi, commune et province Makamba, transporteurs de matelas et coussins ont été arrêtés par des Imbonerakure en collaboration avec la police. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de pratiquer la fraude mais le propriétaire déclare les avoir dédouané. Ils ont été détenus au cachot du commissariat communal de Mabanda.

### **Une personne arrêtée en commune Burambi, province Rumonge**

En date du 15 décembre 2020, sur la colline Gisagazuba, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, Eric Kidaga a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, il a été interpellé au moment où il étanchait la soif dans l'un des bistrotts situés sur la colline Gisagazuba et conduit au cachot de la police à Burambi. Selon les mêmes sources, il a été accusé de collaborer avec des groupes rebelles par Marius Ndikumwenayo, Gérard Niyongabo et Bigirimana, tous Imbonerakure et le responsable de la sous-colline Gisagazuba, nommé Nkunuzimana. Eric Kidaga a été arrêté et conduit à la position de police Gisagazuba après trois jours seulement de son retour de la Tanzanie car il est rentré en date 12 décembre 2020. En date du 17 décembre 2020, un policier surnommé Bisaganya l'a sorti de cette position vers un endroit inconnu.

### **Une personne arrêtée en en commune Nyanza-lac, province Makamba**

En date du 26 décembre 2020, vers 19 heures, sur la colline Bukeye, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, Jeanine Niyokwizera a été arrêtée chez elle et conduite par des policiers en collaboration avec le comité mixte de sécurité au cachot du commissariat communal de Nyanza-lac lors d'une fouille perquisition. Selon des sources sur place, elle possédait des objets composés de 3 portes métalliques, 2 portes en bois, un récipient vide d'une capacité de 100 litres, 3 chaises, une table, un cadre de vélo, un porte-bagage et une fenêtre. Selon les mêmes sources, ces policiers n'ont pas communiqué le motif de cette arrestation.

### **Trois personnes arrêtées en commune Bukeye, province Muramvya**

Dans la soirée du 23 décembre 2020, sur la colline Busangana, commune Bukeye, province Muramvya, trois personnes résidant sur cette même colline ont été arrêtées et détenues au cachot de la police de la commune Bukeye. Selon des sources sur place, ces personnes ont été accusées d'avoir participé à l'assassinat de Félix Nimbona, âgé de 62 ans, qui avait disparu depuis le 25 août 2020 puis retrouvé cadavre dans une fosse utilisée comme toilette, en date du 23 décembre 2020 dans cette même commune. Selon les mêmes sources, ces personnes dont la femme du défunt ont été dénoncées par quelqu'un auprès des autorités de la police et de l'administration qui se sont rendues le soir de cette même date sur cette colline pour constater les faits.

### **Une personne arrêtée en commune Kayogoro, province Makamba**

En date 2 novembre 2020, sur la colline Rubindi, zone Mvugo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Adolphe Bayubahe a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du commissariat communal de police Nyanza-Lac. Selon des sources sur place, la victime a été soupçonnée de consommer la boisson prohibée appelée « Kanyanga ».

### **Une personne arrêtée en commune Burambi, province Rumonge**

En date du 3 novembre 2020, sur la colline Donzi, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, Evariste Ndiokubwayo, retraité ex-FAB, a été arrêté à son domicile et conduit au poste de police de Kiganza dans la même commune par des policiers sur l'ordre de Prime Ndayisenga, chef de zone Maramvya. Selon des sources sur place, Evariste a été accusé de collaborer avec des groupes rebelles et son arrestation a été précédée par une fouille perquisition opérée le même jour à son domicile mais aucun objet compromettant n'a été signalé. Selon les mêmes sources, la victime a été transférée dans un des cachots du SNR en mairie de Bujumbura en date du 6 novembre 2020.

### **Une personne arrêtée en commune Ntakangwa, province Bujumbura Mairie**

En date du 4 novembre 2020, au quartier et zone Cibitoke, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Divine Kezimana, âgée de 20 ans, originaire de la commune Mutaho, province Gitega, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat municipal de police par des Imbonerakure accompagnés par des policiers. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir insulté et dénigré les Imbonerakure des localités de Kinama, Kamenge et Buterere. Selon les mêmes sources, la victime s'était exprimée sur les réseaux sociaux (You Tube) lorsqu'elle répondait aux questions d'un journaliste concernant les quartiers dans lesquels la fille Divine Kezimana ne désire pas choisir un fiancé.

### **Une personne arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie**

En date du 12 novembre 2020, vers 20 heures, au quartier Bukirasazi, zone Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura mairie, Boniface Mbazumutima, fidèle de l'Eglise Adventiste du 7ème jour, a été arrêté par des policiers dirigés par Dominique, commissaire municipal de la police. Selon des sources sur place, cette arrestation est liée à la crise du leadership qui sévit à cet Eglise.

### **Quatorze personnes arrêtées en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

En date du 20 novembre 2020, sur la sous-colline Bogogwa, colline Kabondo, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, quatorze personnes dont le nommé Mugisha, travailleur domestique, âgé de 14 ans, ont été arrêtées après une fouille perquisition menée par des policiers. Selon des sources sur place, cette fouille a été opérée dans les différents ménages de cette localité et les victimes ont été accusées de n'avoir pas des cartes d'identité. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été détenues au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-Lac.

### **Un élève arrêté en commune et province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 septembre 2020 indique qu'au centre de la province Muramvya, David Nkurunziza, âgé de 19 ans, originaire de la colline, commune et province Muramvya, élève en 9 ème à l'ECOFO Muramvya III, a été arrêté par des policiers en collaboration avec le CDFC. Selon des sources sur place, David a été accusé d'avoir engrossé M.A.T, âgée de 15 ans, originaire de la colline Mirinzi, commune et province Muramvya, élève en 8 ème à l'ECOFO Muramvya I. selon les mêmes sources, il a été transféré du cachot de la brigade à la prison centrale de Muramvya, en date du 22 septembre 2020.

### **Un ancien député arrêté en commune Ntahangwa, Bujumbura mairie**

En date du 2 octobre 2020, en zone Ngagara, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Honorable Fabien Banciryano, ancien député élu dans la circonscription de Bubanza, a été arrêté à son domicile sis à Ngagara près du marché communément appelé «COTEBU» par Imelde Nizigama, chef de zone Ngagara accompagnée par des policiers. Selon des sources sur place, la victime s'appêtait à tenir une conférence de presse à sa résidence. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au cachot du BSR et a été accusée d'atteinte à la sécurité.

### **Une personne arrêtée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 octobre 2020 indique qu'en date du 28 septembre 2020, au centre d'Ijenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Jean Pierre Nkengurukiyimana, surnommé Bukuru, âgé de 37 ans, a été arrêté par Gérard Hamenyimana alias Tête, Commandant du Camp Mujejuru. Selon des sources sur place, Jean Pierre Nkengurukiyimana venait de répondre à un appel téléphonique d'un Imbonerakure d'Ijenda. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée de vendre des unités téléphoniques aux groupes armés. Elle a été conduite à la prison de Mpimba.

### **Soixante-quatre réfugiés Banyamulenge arrêtés en commune et province Gitega**

En date du 6 octobre 2020, la police a appréhendé et acheminé au commissariat provincial de la police à Gitega, 64 réfugiés congolais Banyamulenge, qui vivaient dans les quartiers de Nyabututsi, Mushasha, Nyabisindu, Karera et Nyamugari de la ville de Gitega. Selon des sources sur place, en date du 8 octobre 2020, ces réfugiés ont été conduits au camp de réfugiés de Bwagiriza, commune Butezi, province de Ruyigi. Selon Pierre Nkurikiye, porte-parole du Ministère de l'intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, ces réfugiés vivaient illégalement à Gitega et ont été suspectés de se préparer à rejoindre ceux qui veulent attaquer le Burundi. Il a indiqué que ceux qui pourront prouver qu'ils peuvent vivre à Gitega pourront y revenir. Selon les mêmes sources, ces jeunes étaient venus s'inscrire dans les établissements de Gitega pour y poursuivre leurs études. Des consignes pour surveiller les Banyamulenge et les membres du parti CNL ont été données par les autorités administratives et policières.

### **Cinquante-trois personnes arrêtées en commune et province Makamba**

En date du 8 octobre 2020, vers 5 heures du matin, sur la colline Nyabigina, zone Kabuye, commune et province Makamba, 53 personnes dont la majorité est membre du parti CNL ont été arrêtées par des policiers accompagnés par des militaires de la FDNB. Selon des sources sur place, ces victimes ont été arrêtées après une fouille perquisition policière ciblée effectuée dans les ménages des membres du parti CNL et des ex-FAB de cette colline. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de n'avoir pas la carte d'identité nationale. Ces victimes ont été détenues au cachot du commissariat provincial de police à Makamba et elles ont été relâchées le même jour vers 18 heures.

### **Quatre congolais Banyamulenge arrêtés en commune et province Muyinga**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 octobre 2020 indique qu'en date du 15 septembre 2020, au poste de police de la frontière de Rumandari, commune Giteranyi, province Muyinga, Benjamin Manau, Fredoly Rugabura, Bonnet Mbarushima et Justin Serugo, tous congolais banyamulenge, ont été arrêtés par des policiers de la PAFE et remis au Commissaire provincial de la police, OPC1 Jérôme Ntibibogora, qui les a placés en garde à vue au poste de police de Kobero. Selon des sources sur place, ces quatre personnes venaient de l'Ouganda et allaient chercher l'asile au Burundi. Après une semaine, ils ont été transférés au cachot de la PJ Jabe, zone Bwiza, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, où ils ont passé deux semaines avant de les conduire à Muyinga pour les remettre à la police tanzanienne. Celle-ci a refusé de les recevoir arguant qu'ils n'étaient pas des 7 Tanzaniens. Ces congolais ont été conduits alors au cachot de la PJP Muyinga. Selon les mêmes sources, ces congolais n'ont plus de gens pour leur apporter à manger car les membres de leurs familles qui les rendaient visite ont été forcés d'aller aux camps des réfugiés dans le cadre d'une mesure des autorités burundaises de chasser des banyamulenge des autres habitants. Très affaiblis et affamés, ces détenus ont commencé à développer des maladies de la peau.

### **Trente personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Bujumbura mairie**

En date du 22 octobre 2020, en zone Kinama, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, des policiers ont arrêté trente maçons et aides maçons en quête de travail à l'endroit communément appelé « main d'œuvre ». Selon des sources sur place, ils ont été accusés de faire un rassemblement et ont été conduits au cachot de la BSR où ils ont été gardés jusqu'à environ 14 heures. Selon les

mêmes sources, leur libération a été conditionnée par le paiement d'une rançon dont le montant qui n'a pas été connu.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Burambi, province Rumonge**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 octobre 2020 indique que dans la matinée du 18 octobre 2020, sur la colline et zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, Dieudonné Mukamarakiza, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers puis conduit au cachot du commissariat de police à Rumonge. Selon des sources sur place, il a été interpellé deux jours après avoir bénéficié d'une mise en liberté provisoire. Selon les mêmes sources, il avait été arrêté au mois de septembre dernier accusé d'appartenir aux groupes rebelles.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Gitega**

En date du 18 octobre 2020, sur la colline Rukoba, commune et province Gitega, Dieudonné Havyarimana, membre du parti CNL, a été arrêté dans un bar par des policiers sans mandat d'arrêt en complicité avec des Imbonerakure dont Vincent électricien à l'hôpital régional de Gitega et chef des Imbonerakure sur la colline Rukoba ainsi que Salvator, percepteur des taxes. Selon des sources sur place, la victime partageait la bière avec un surnommé Gahene, motard et aussi Imbonerakure. Dieudonné a été accusé d'avoir passé quatre mois sans être vu dans sa localité et a été conduit au commissariat provincial de police. Selon les mêmes sources, la victime avait été malmenée pendant la campagne électorale et était parti travailler à Bujumbura comme convoyeur de camion.

### **Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 28 octobre 2020, dans l'après-midi, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Barnabé Girarike a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police par Thérance Bacebaseme, administrateur de cette commune. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par cet administrateur de planter dans un champ qui ne lui appartenait plus alors qu'il détient des documents attestant qu'il est propriétaire. Rappelons que Barnabé est parmi les résidents de la composante sociale Tutsi, victimes d'expropriation dans cette localité.

### **Un membre du parti FNL arrêté en commune Shombo, province Karuzi**

En date du 27 octobre 2020, sur la colline et zone Nyabibuye, commune Shombo, province Karuzi, Ezéchiel Ndayisenga, âgé de 32 ans, représentant provincial du parti FNL, a été arrêté par des policiers et incarcéré au cachot du commissariat provincial de police à Karuzi. Selon des sources sur place, il a été accusé d'insurrection en s'alliant à ses collègues de huit autres provinces qui ont signé une pétition adressé à Jacques Bigirimana, président de ce parti pour demander un congrès extraordinaire. Selon les mêmes sources, un congrès extraordinaire était en cours de préparation par ces responsables provinciaux dans le but de destituer le président accusé de mauvaise gestion des biens du parti, et c'est lui qui les a immédiatement destitués.

### **Un pasteur arrêté en commune et province Makamba**

En date du 1er novembre 2020, le matin, au siège de l'église vivante de Jésus Christ à Makamba, Révérend Pasteur Antoine Hayimana, représentant légal de ladite église a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du commissariat communal de police à Makamba.. Selon des sources sur place, cette arrestation a été effectuée au moment où il avait été remplacé par Térance Mpanuwanka à la représentation légale de cette église au niveau national en dehors des clauses de l'assemblée nationale.

### **Deux personnes dont un membre du parti CNL arrêtées en commune et province de Bururi**

En date du 3 mai 2020, vers 16 heures, au centre de Kirembe, commune et province de Bururi, Gwagatore, enseignant du Lycée Kirembe-Sud et un jeune étudiant de l'Université des Grands Lacs, campus Kirembe, membre du parti CNL dans cette commune, ont été arrêtés par le Gouverneur de Bururi, Frédéric Niyonzima accompagnés par des militaires et des policiers. Selon des sources surplace, Gwagatore a été accusé de prendre des photos quand Frédéric Niyonzima tentait de perturber une campagne électorale des membres du parti CNL, devant un bistrot, au parking de Kirembe. Quant au jeune étudiant, il a été arrêté après avoir salué le Gouverneur par une salutation du parti CNL. Selon les mêmes sources, tous les deux victimes ont été conduites au cachot du commissariat de police de Bururi.

### **Une femme arrêtée en commune et province Gitega**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 avril 2020 indique qu'en date du 16 avril 2020, au quartier Nyabiharage, commune et province Gitega, Adèle Ndayishimiye, sœur de l'épouse du défunt Pascal Ninganza alias Kaburimbi, a été arrêtée à son domicile par Blaise Ngomirakiza, responsable provincial du SNR à Gitega et détenue au cachot du commissariat provincial de police à Gitega. Selon des sources sur place, en date du 21 avril 2020, elle a été transférée dans la province de Makamba et cette arrestation est liée à la persécution orchestrée contre des membres de la famille Pascal Ninganza, victime d'exécution extrajudiciaire commise à son domicile sis à Matana par des policiers après que le président du Senat Révérien Ndikuriyo ait promis de donner une somme de cinq millions à celui qui le tuerait.

### **Deux personnes arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 30 avril 2020, vers 15 heures, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Marie Rose Nderagakura, âgée de 40 ans, enseignante, membre du parti MSD, et un jeune homme nommé Nzovu, âgé de 19 ans, ont été arrêtés par des policiers sur l'ordre de Nestor alias Benurire, représentant provincial des Imbonerakure et ces victimes ont été détenues au cachot du commissariat provincial de police Karuzi. Selon des sources

sur place, Nzovu portait un vieux T-shirt du parti MSD et il a dit que cet habit lui avait été donné par Marie Rose Nderagakura quand il travaillait chez elle comme domestique en 2015. Selon les mêmes sources, cette femme a été accusée de mener des propagandes pour le compte du parti politique non reconnu par la loi burundaise.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Ngozi**

En date du 28 avril 2020, à Ngozi lors du lancement de la campagne du parti CNL, Pasteur Mpawenimana, membre du parti CNL et candidat aux élections sénatoriales en province Makamba, a été arrêté par la police et conduit à la prison centrale de Ngozi accusé d'avoir blessé un Imbonerakure. Selon des sources sur place, en date du 27 avril 2020, à Ngozi, lors du lancement de la campagne électorale, cet Imbonerakure avait été surpris au stade Muremera, en train de noter des plaques d'immaculation des taxis-motos qui assuraient le déplacement des militants du parti CNL. Un membre du parti CNL arrêté en commune Kinyinya, province Ruyigi En date du 30 avril 2020, sur la colline Nyabikenke, zone et commune Kinyinya, province Ruyigi, Côme Rupfakubusa, membre du parti CNL, a été arrêté à son domicile par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir battu un membre du parti CNDD-FDD qui rentrait d'une propagande de ce parti mais des militants du CNL ont dit qu'il s'agit d'un montage visant à le malmené à cause de son appartenance politique. Selon les mêmes sources, Côme Rupfakubusa a été conduit au cachot de la police à Kinyinya.

### **Quinze personnes arrêtées en commune Mukaza, Bujumbura Mairie**

Dans la matinée du 22 avril 2020, au quartier Nyakabiga II, zone urbaine de Nyakabiga, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, 15 personnes ont été arrêtées et embarquées à bord d'un camion de la police par des policiers et des militaires après une fouille perquisition. Selon des sources sur place, ces victimes ont été accusées d'irrégularités diverses dont le non enregistrement dans les cahiers de ménages et le manque de la cartenationale d'identité. Selon les mêmes sources, cinq parmi ces victimes ont été relâchées en cours de route après avoir donné une rançon

à ces policiers tandis que les autres ont été libérés du cachot du BSR après avoir payé une amende de 10 000 fbu versées sur les comptes de la Mairie.

### **Une femme membre du parti MSD arrêtée en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 19 avril 2020, vers 9 heures, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza Anne Sinzumusi, représentante provinciale du parti MSD à Bubanza, résidant à la 5ème avenue à Buringa, a été arrêtée par Eric Bintunimana, chef de poste de police se trouvant au pont de la rivière Mpanda, séparant la commune Gihanga, de la province Bubanza et la commune Mutimbuzi, de la province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Anne a été appelée au téléphone par ce chef de poste lui disant que le commissaire provincial de police

à Bubanza a besoin d'elle. Selon les mêmes sources, arrivée à ce poste de police, elle a été embarquée et conduite au cachot du commissariat communal par Philippe Manirambona, commissaire communal de police à Gihanga. Le mobile politique est à la base de cette arrestation.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 19 avril 2020, vers 12 heures, Augustin Matata, membre du parti CNL et chargé de la sécurité au parti CNL en commune Gihanga, province Bubanza, a été arrêté par Eric Bintunimana, chef de poste de police se trouvant au pont de la rivière Mpanda, séparant la commune Gihanga, de la province Bubanza et la commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Matata a été appelé au téléphone par ce chef de poste lui disant qu'il est recherché par le commissaire provincial de police à Bubanza. Selon les mêmes sources, arrivé à ce poste de police, il a été embarqué et conduit au cachot du commissariat communal de police de Gihanga par Philippe Manirambona, commissaire communal de la police à Gihanga. Le mobile politique est à la base de cette arrestation.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Musigati, province Bubanza**

En date du 15 avril 2020, vers 11 heures, sur la colline Kayange, commune Musigati, province Bubanza, Joseph Manariyo, représentant communal du parti CNL à Musigati, a été arrêté par des policiers du poste de police de la commune Musigati. Selon des sources sur place, Joseph a été accusé de rébellion. La victime a été conduite au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 avril 2020 indique qu'en date du 9 avril 2020, sur la colline 15ème transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Thierry Ntabangana, membre du parti CNL, a été arrêté par Gaston Singora, chef de zone Maramvya en même temps responsable zonal des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Thierry Ntabangana a été accusé par ce chef de zone de ne pas adhérer au parti CNDD-FDD. La victime a été incarcérée au cachot du poste de police de la même zone. En date du 14 avril 2020, ce chef de zone a fait sortir Thierry Ntabangana du cachot et l'a embarqué sur une moto avec un Imbonerakure Nshimirimana alias Shimwe vers le bureau de la commune Mutimbuzi. Selon les mêmes sources, Thierry a été remis à Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR à Mutimbuzi qui l'a embarqué à bord d'un véhicule d'un numéro d'immatriculation de la RDC vers le cachot du parquet de Bujumbura rural à Kabezi.

### **Cinq membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 avril 2020 indique qu'en date du 4 avril 2020, sur la colline Mayange, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, Jérôme Nsanzurwimo, Salvator Nzeyimana, Richard Manirambona, Berchimas Bizindavyi et Gilbert Ngomirakiza, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure sur ordre de Paul Rwajekera, chef de zone Bigina. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro et ils ont été accusés de collecter des contributions pour le compte de leur parti.

### **Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Mbuye, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 avril 2020 indique qu'en date du 5 avril 2020, sur la colline Murehe, commune Mbuye, province Muramvya, Oswald Ndayisenga, Aaron Baranyizigiye, Tharcisse Nizigiyimana et Jean Claude Nduwimana, tous membres du parti CNL, originaires de la même colline, ont été arrêtés par des Imbonerakure du comité mixte de sécurité. Selon des sources sur place, ces victimes ont été accusées d'avoir tenu une réunion clandestine la veille, vers 20 heures, chez Innocent Niyonderetse qui était en possession d'une liste de mandataires du parti CNL pour les élections de 2020. Selon les mêmes sources, en date du 10 avril 2020, elles ont été conduites à la prison de Muramvya après avoir été détenues au commissariat communal de police de Mbuye.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitaramuka, province Karuzi**

En date du 13 avril 2020, vers 20 heures, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Tite Cewusi, représentant zonal du parti CNL, a été arrêté à son domicile et conduit au cachot de la commune par Manassé Bazishaka alias Ruhombo, chef de zone et représentant communal du parti CNDD-FDD, accompagné de Longin Ntakirutimana, Imbonerakure. Selon des sources sur place, Tite Cewusi était accusé d'avoir tenu une réunion illégale. Selon les mêmes sources, en date du 15 avril 2020, il a été transféré au commissariat provincial de police avant d'être libéré en date du 17 avril 2020.

### **Deux personnes arrêtées en commune et province Gitega**

En date du 15 avril 2020, au centre Gitega, Médard Kazungu, natif de la colline Karago, zone Rweza, commune Ryansoro, province Gitega, a été arrêté par le responsable provincial du SNR à Gitega et conduit au cachot du commissariat provincial de police en cette même province. Selon des sources sur place, Médard Kazungu était venu participer à une réunion organisée par AJAP et a envoyé un message téléphonique à Eric Niyomwungere, agent de la BRAGITA Gitega, voisin de sa colline natale pour lui informer qu'il avait un sac de vivres de la part de sa famille. Selon les mêmes sources, Eric était déjà arrêté et le message de Médard est parvenu au responsable du SNR qui détenait son portable.

### **Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Nyabihanga, province Mwaro**

En date du 16 avril 2020, sur la colline Buhogo, commune Nyabihanga, province Mwaro, Viateur Ciza, Prosper Ndayisenga, Jean Bosco Manirakiza et le prénommé Emmanuel, tous membres du parti CNL sur cette colline ont été arrêtés par des Imbonerakure de la colline Buhogo, accompagnés par ceux de la colline Miterama. Selon des sources sur place, ces quatre personnes ont été conduites au cachot communal de police à Nyabihanga, accusées de tenir une réunion clandestine. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont attaqué, arrêté et conduit au cachot de la police à Nyabihanga ces militants du parti CNL qui étaient en réunion sur la colline Buhogo. Après une nuit de détention, ils ont été relâchés en date du 17 avril 2020.

### **Deux membres du parti Sahwanya FRODEBU arrêtés en commune Muhuta, province Rumonge**

En date du 16 avril 2020, sur la colline Kazayanga, zone Matongo, commune Muhuta, province Rumonge, Ferdinand Nibigira, membre du parti Sahwanya FRODEBU et le représentant zonal dudit parti ont été arrêtés par la police et détenus au cachot de police à Gitaza. Selon des sources

sur place, ils ont été accusés d'avoir anticipé la campagne électorale en distribuant des cartes électorales de ce parti aux membres de ce parti sur la même colline.

### **Six membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 6 avril 2020, sur la colline 15èmetransversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Elie Nahayo, Daniel Ndayiziga, Jean Bosco Kubwayo, Fulgence Habarugira, Célestin Nzeyimana et Françoise Kankundiye, membres du parti CNL ont été arrêtés par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable communal du SNR à Mutimbuzi accompagné par Marcel Niyonkuru, commissaire communal de police à Mutimbuzi et des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, ces victimes ont été arrêtées après avoir participé à l'ouverture de la permanence du parti CNL sur cette colline. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été conduites au BSR puis au cachot de la Brigade de Gatumba le même jour. En date du 9 avril 2020, vers le soir, elles ont été transférées à la prison de Mpimba à Bujumbura Mairie.

### **Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Musigati, province Bubanza**

En date du 9 avril 2020, vers 9 heures, sur la colline Munanira, commune Musigati, province Bubanza, Amissi Dushimwenimana, Jérôme Bucumi et Richard Nimbeshaho, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par un groupe des jeunes Imbonerakure accompagnés par un prénommé Domitien, chargé des projets de la commune Musigati. Selon des sources sur place, les victimes se rendaient à une réunion du parti CNL sur la colline Ruziba, commune Musigati, province de Bubanza et elles ont été accusées d'enseigner l'idéologie du parti CNL illégalement. Selon les mêmes sources, elles ont été conduites au cachot du poste de police de Musigati avant d'être transférées au cachot du commissariat provincial de police de Bubanza.

### **Sept membres du parti CNL arrêtés en commune Buganda, province Cibitoke**

En dates du 6 et 7 avril 2020, sur la colline Cunyu, commune Buganda, province Cibitoke, sept membres du parti CNL ont été arrêtés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, en date du 6 avril 2020, dans la nuit, ces derniers ont attaqué une permanence gardée par des membres dudit parti et y ont capturé 3 membres de ce parti qui ont été conduits au cachot de la commune Buganda. En date du 7 avril 2020, des Imbonerakure ont arrêté 4 autres membres du parti CNL. Le même jour, tous les 7 dont Nyangoma, Ndayambaje et Joseph ont été transférés au cachot du commissariat provincial de Cibitoke.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Giheta, province Gitega**

En date du 7 avril 2020, sur la colline Rutegama, commune Giheta, province Gitega, Jean Nzisabira, chef de cette colline, membre du parti CNL, a été arrêté par la police et conduit au cachot communal de police à Giheta. Selon des sources sur place, en date du 1er avril 2020, le conseil communal l'avait suspendu de ses fonctions avec Gérard Bigirimana, chef de colline Muremera, membre du parti CNL. Selon les mêmes sources, ils étaient accusés par ce conseil d'insubordination à leurs supérieurs hiérarchiques mais dans leurs dossiers il est écrit refus de cotisation sur leurs collines et incompétence.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 avril 2020 indique qu'en date du 31 mars 2020, sur la colline Bujondi, zone Mugeni, commune Kayogoro, province Makamba, Jackson

Toyi, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline sur l'ordre de leur chef Fanuel Rwanko. Selon des sources sur place, Jackson Toyi avait une fiche de collecte des contributions de son parti. Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi En date du 8 avril 2020, vers 6 heures du matin, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi,

un nommé Mudiri, âgé de 40 ans, commerçant, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté et conduit au cachot de la commune par des policiers sous l'ordre de l'OPJ nommé Masabo. Selon des sources sur place, la victime avait eu une dispute, la veille vers 19 heures dans un cabaret appelé «Chez maman Bella» avec Fabien Mbarushima, membre du parti CNDD-FDD et vice-président du conseil communal. Selon les mêmes sources, la victime a été relâchée le même jour vers 18 heures après avoir payé une somme de 35.000 fbu sans quittance en lui disant que c'est pour l'OBR et d'aller acheter des boissons à tous ceux qui étaient au cabaret lors des disputes pour dédommagement. Il a payé une facture de 115.000 fbu.

### **Trois membres du parti CNL arrêtés et deux autres blessés en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

En date du 12 avril 2020, vers 19 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Jean Paul Niyomwungere et Evariste Nkurunziza, membres du parti CNL, ont été blessés sur la tête par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, douze membres du parti CNL partageaient ensemble la bière dans un cabaret pour célébrer la fête pascale. Selon les mêmes sources, ils ont été attaqués et battus par une quarantaine d'Imbonerakure armés de gourdins et de bâtons, dont Pontien Niyongabo, Evariste Kanyeshamba, Pacifique Nduwayo, Gérard Munyaneza, Yamuremye et Bosco Nindabira, tous de la colline Muyange et ce dernier portait une tenue d'exercice, un tricot et des bottes militaires. Ces Imbonerakure ont appelé le commissaire provincial de police prénommé Donnatien qui a ordonné l'arrêt des bagarres, a arrêté trois membres du parti CNL Georges Nizigiyimana, représentant collinaire de ce parti, son fils Jean Bosco Ndayambaje et son gendre Jean Baptiste Havyarimana et ces derniers ont été conduits au cachot du commissariat provincial de police. Au cours de cette attaque, ces Imbonerakure ont volé aux membres du parti CNL une somme de 45 000 fbu et 2 téléphones portables. Tous ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 mars 2020 indique qu'en date du 27 mars 2020, vers minuit, sur la colline Buhomba, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Evariste Bakevyumusaya, membre du parti CNL, a été arrêté à son domicile par des policiers du poste de police de la commune Mutimbuzi, sur l'ordre de Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, Evariste Bakevyumusaya a été relâché en date du 28 mars 2020, vers 15 heures.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bubanza**

En date du 7 mai 2020, vers le soir, sur les collines Gitanda et centre-ville Bubanza, commune et province Bubanza, Jonas Ndaruseheye, responsable collinaire du parti CNL, sur la colline Gitanda, zone Muramba, commune et province Bubanza et Philémon Nsengiyumva, responsable collinaire du parti CNL sur la colline Karinzi, zone Muramba, ont été arrêtés par des policiers du poste de police de Bubanza accompagnés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Philémon

Nsengiyumva a été arrêté par un policier au moment où il arrivait à Kidahwe, au centre-ville de Bubanza en provenance de la campagne du parti CNL organisée en commune Mpanda, province Bubanza. Selon les mêmes sources, Jonas Ndaruseheye a été arrêté lorsqu'il était à la permanence collinaire de Gitanda. Ces victimes ont été détenues au cachot du poste de police de Bubanza.

#### **Neuf membres du parti CNL arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi**

En date du 9 mai 2020, vers 20 heures, sur la colline Kibuye, zone Bugina, commune Kiremba, province Ngozi, Nestor Ndayizeye, Sylvestre Nyabenda, Daniel Ntunzwenayo, Joseph Manirakiza, Salvator Ndayishimiye, oscar Niyonzima, Richard Twizerimana, Samuel Niyongabo et sylvestre Ndereyimana, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par un groupe d'environ 300 Imbonerakure de différentes collines de cette commune munis des machettes, des lances, des flèches et des gourdins dirigés par le prénommé Georges, chef des Imbonerakure dans cette commune, originaires des différentes collines de cette commune accompagnés par une vingtaine de policiers, puis conduits à la prison de Ngozi. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées d'atteinte à la sécurité publique et ces Imbonerakure étaient en possession d'un sac de chanvre arguant qu'ils l'avaient saisi chez ces membres du parti CNL sans préciser le ménage. Selon les mêmes sources, ils les ont emmenés vers 22 heures au cachot de la PJ de Ngozi, puis elles ont été mises à la prison de Ngozi, vers 2 heures du matin.

#### **Huit membres du parti CNL arrêtés en commune Ruhororo, province Ngozi**

En date du 10 mai 2020, vers 2 heures du matin, sur les collines Mubira et Rimiro, zone et commune Ruhororo, province Ngozi, Jacques Nahayo, Adrien Ndikuryayo, Jean Marie Nkurikiye, Leonidas Kangoye, Moussa Misigaro, Jonathan Nibirantije, Antoine Mbonibaruta et Ferdinand Kazungu, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés à leurs domiciles et conduits au cachot de la commune Ruhororo par des Imbonerakure de ces collines. Selon des sources sur place, ils sont accusés d'avoir perturbé l'ordre public.

#### **Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Mwumba, province Ngozi**

En date du 5 mai 2020, vers 10 heures, sur la colline Kagozi, zone et commune Mwumba, province Ngozi, Vincent Miburo, Révérien Hosiriho, Désiré Irankunda et Donatien Nkurunziza ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la commune Mwumba par le commissaire communal de police. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées de tenir une réunion illégale en date du 4 mai 2020 et de troubler l'ordre public en date du 5 mai 2020. Selon les mêmes sources, un Imbonerakure, représentant collinaire du parti CNDD-FDD s'est introduit dans le domicile de Vincent et l'a accusé d'avoir tenu des réunions illégales puis a tenté de l'arrêter quand Vincent a résisté blessant cet Imbonerakure. Ce dernier est parti pour appeler ses collègues qui sont intervenus en masse et Vincent a eu un soutien des voisins, puis des affrontements ont éclaté, ce qui a inquiété d'autres membres du CNDD-FDD qui ont appelé le commissaire communal de police.

#### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Gasorwe, province Muyinga**

En date du 9 mai 2020, vers 11 heures, au centre de la colline Jani, zone Bwasare, commune Gasorwe, province Muyinga, le prénommé Alexandre, enseignant à l'ECOFO Jani, a été arrêté par un Imbonerakure appelé Mafilets accompagné d'un policier et conduit au cachot du poste de police de la commune Gasorwe, puis transféré au cachot de la police à Muyinga. Selon des sources sur

place, il a été accusé d'utiliser dans la propagande une carte sur laquelle la case du parti CNDD-FDD a été arrachée.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 5 mai 2020, vers 13 heures, sur la colline Nzibariba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un prénommé Moïse, membre du parti CNL, originaire de la province Bujumbura rural qui était chargé de la sonorisation dans la campagne électorale dudit parti a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la zone Buhiga par le surnommé Nono, responsable provinciale du SNR, puis transféré en date du 6 mai 2020 au commissariat provincial de police. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir lancé des commérages aux militants du parti CNDD-FDD au centre de Buhiga lors de son passage.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural**

Dans la matinée du 6 mai 2020, sur la colline Mutara, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean Marie Sindayigaya surnommé Bokiro, responsable du parti CNL sur cette colline, a été arrêté par des Imbonerakure Bigirimana, Sakubu et le prénommé Veromo accompagnés par des policiers accusé de détention illégale d'armes et détenu au cachot du poste de police de la zone Rubirizi. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée après qu'un petit sac contenant 7 grenades ait été trouvé sur le toit de sa maison, lors d'une fouille perquisition opérée par ces Imbonerakure et policiers. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure avaient été vus en possession d'un petit sac par les habitants de cette localité la nuit du 5 mai 2020.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural**

En date du 5 mai 2020, vers 17 heures, sur la RN7, Cathy Kezimana, âgée de 43 ans, candidate du parti CNL aux élections législatives en province Bujumbura rural, a été arrêtée par le commissaire provincial de police en province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Cathy Kezimana, rentrant en Mairie de Bujumbura après une campagne électorale tenue à Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural. Selon les mêmes sources, elle a été interrogée au parquet de Bujumbura avant d'être conduite à la prison centrale de Mpimba, le même jour. Elle a été accusée d'incitation à l'insurrection et d'avoir insulté Diomède Ndabahinyuye, administrateur de la commune Mugongo-Manga.

### **Six membres du parti CNL arrêtés en commune et province Makamba**

En dates du 6 et du 7 mai 2020, sur la colline Mugutu, zone Gitaba, commune et province Makamba, Paul Minani, Léonidas Nahumuremyi, Léonidas Nyandwi, Zébedé Nitereka, Ndayishimiye et Fidèle alias Kibada, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers après avoir résisté à des attaques des Imbonerakure perpétrées à leurs domiciles. Selon des sources sur place, ces dernières ont été commanditées par Prospère Nduwamahoro, chef de zone Gitaba en collaboration avec les jeunes Imbonerakure. Ces membres du CNL ont été conduits au cachot du commissariat communal de Makamba.

### **Trois personnes arrêtées en commune Rango, province Kayanza**

En date du 4 mai 2020, au site Gikomero, commune Rango, province Kayanza, Rémy Kwizera, Anicet Nshimirimana et Lazar Ndayisaba ont été arrêtés par le commissaire de la police en cette même province et conduits au cachot du commissariat de la police à Kayanza. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir arrêté un groupe d'Imbonerakure en patrouille dans la nuit du 3 mai 2020 dans ce site.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Rutana**

En date du 4 mai 2020, sur la colline Gifunzo, zone Rutana, commune et province Rutana, Jean Bosco Nizigiyimana, enseignant à l'ETS Kiryama et membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du poste de police de Rutana pour avoir déchiré la photo des candidats du parti CNDD FDD et de l'UPRONA se trouvant sur le bulletin de vote au moment où il enseignait le programme de son parti. Selon des sources sur place, en date du 7 mai 2020, il a comparu devant le TGI Rutana dans un dossier de flagrante et a demandé au siège d'attendre son avocat. Selon les mêmes sources, il a été condamné à une peine d'emprisonnement de 6 mois et d'une amende de 800 000 fbu.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Giharo, province Rutana**

En date du 8 mai 2020, sur la colline et commune Giharo, province Rutana, un prénommé Jacques, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir détruit une maison d'un Imbonerakure prénommé Alexis connu sous le sobriquet de Kajagari. Selon les mêmes sources, Jacques est le frère de Denise Bahendubona, administrateur de la commune Giharo et recevait des menaces de sa part lui intimant l'ordre de quitter le parti CNL sous peine d'en subir les conséquences.

### **Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Bugendana, province Gitega**

En date du 9 mai 2020, vers 13 heures, au Lycée communal de Bugendana, commune Bugendana, province Gitega, Pierre Claver Ruvugusi, responsable du parti CNL à Bugendana et Mutaho, Ezéchiél Bitariho, chargé de l'information au parti CNL à Bugendana et Mutaho, Bonaventure Ndikumana candidat député de la province de Gitega et Clément Nzeyimana, ont été arrêtés par le Commissaire communal de police et le président de la CECI Bugendana sur l'ordre du député Lazare Mvuyekure et Béatrice Bukuru, administrateur de la commune Bugendana. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées d'avoir sur eux la photo de Rwasa et des logos du parti CNL. Selon les mêmes sources, le commissaire communal et le président de la CECI

à Bugendana les ont remis au commissaire provincial qui par après les a conduits au cachot du commissariat provincial.

### **Six membres du parti CNL arrêtés en commune et province Gitega**

En date du 4 mai 2020, au quartier Yoba, commune et province Gitega, Jérôme Mpfayokurera, Ismaël Niyokwizigirwa, Gilbert Ndinzemenshi, Arafat Smith Uwimana, Egide Bizimana et Emmanuel Sinzinkayo, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par Valentin Nahimana, administrateur communal de Gitega accompagnés par des policiers et ont été détenus au commissariat provincial de police à Gitega. Selon des sources sur place, les

victimes ont été accusées par des Imbonerakure d'avoir empêché les gens de prendre les nouvelles cartes d'électeurs.

### **Une personne arrêtée en commune Giheta, province Gitega**

En date du 4 mai 2020, sur la colline Kibimba, commune Giheta, province Gitega, Samson Gahungu, gestionnaire de l'hôpital Kibimba, a été arrêté par Alexis Manirakiza, administrateur communal de Giheta l'accusant d'avoir déchiré la photo d'Evariste Ndayishimye qui était affichée sur le kiosque de l'hôpital. Selon des sources sur place, la victime s'est expliquée en disant qu'elle ne l'a pas déchirée mais qu'elle l'avait enlevée car elle était affichée dans un établissement public. Selon les mêmes sources, la photo a été remise intacte au boutiquier d'à côté.

### **Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo**

Dans la matinée du 4 mai 2020, au chef-lieu de la commune Ntega, province Kirundo, deux membres du parti CNL, Juvénal Sinibagiye et Juvénal Ntatinurugamba de la colline Ntega ont été arrêtés par Lieutenant-Colonel Singirankabo, commandant du camp Mutwenzi. Selon des sources sur place, vers 19 heures, Déo Ndayizeye aussi membre du parti CNL a été arrêté au bar Ntega par le commissaire provincial de la police et le commandant du camp Mutwenzi. Selon les mêmes sources, ces militants membres du bureau communal ont été accusés d'avoir pris part aux affrontements entre les membres du parti CNL et du parti CNDD-FDD.

### **Trente membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo**

Dans la matinée, du 5 mai 2020, sur les collines Rukore et Ntega, commune Ntega, province Kirundo, vingt-six membres du parti CNL ont été arrêtés par Philippe Ngabonziza alias Murovyi, administrateur de la commune Ntega et détenus au cachot du commissariat de Ntega, commune Ntega, province Kirundo. Selon des sources sur place, douze parmi eux ont été conduits par l'administrateur communal à bord de son véhicule et détenus au cachot du parquet Kirundo.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 15 mai 2020, sur la colline 12<sup>ème</sup> transversale Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean Marie Niyonzima, membre du parti CNL a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la zone Maramvya par le prénommé Richard, chef de ladite colline et membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par ce chef collinaire de ne pas adhérer au parti CNDD-FDD malgré plusieurs sollicitations de ce dernier.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Songa, province Bururi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 mai 2020 indique qu'en date du 10 mai 2020, sur les collines Tara et Karambi, zone Ruvumu, commune Songa, province Bururi, les prénommés Dieudonné et Pères, membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers sous les ordres des militants du parti CNDD-FDD en campagne électorale dans cette localité. Selon des sources sur place, les victimes étaient accusées d'avoir refusé de mettre les drapeaux du Parti CNDD-FDD sur leurs motos. Selon les mêmes sources, les victimes ont été mises au cachot du poste de police de Songa mais Dieudonné s'est évadé le même jour.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

Dans la nuit du 11 mai 2020, vers minuit, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Samson Kigingi, membre et mandataire du parti CNL a été arrêté par des Imbonerakure dont Fils Hakizimana, Prosper Kwizera et Innocent Tuyishime accompagnés par Etienne Barutwanayo, responsable collinaire du parti CNDD-FDD et élu collinaire sur ladite colline, sur l'ordre de Léonidas Nibigira, chef de zone Rukaramu. Selon des sources sur place, le chef de zone Rukaramu a intimé l'ordre aux Imbonerakure des collines Kinyinya I, II et III d'aller renforcer les Imbonerakure de Kigwati I et II pour arrêter des membres influents du parti CNL sur les deux collines. Selon les mêmes sources, Samson Kigingi a été conduit à la position militaire de Kigwati II se trouvant au quartier France puis a été transféré au cachot de la brigade Gatumba en date du 12 mai 2020, par un policier envoyé par ce chef de zone et utilisant la moto de ce dernier.

### **Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Songa, province Bururi**

En date du 11 mai 2020, au centre de la commune Songa, province Bururi Jean de Dieu Nkeshimana alias Matwi, membre du parti CNDD-FDD et président de la CECI en commune Songa, a été arrêté par des policiers sur mandat du Procureur de la République en province Bururi et conduit à la prison de Bururi. Selon des sources sur place, il est accusé par le Procureur d'être corrompu par les candidats aux postes des membres des bureaux de vote. Selon les mêmes sources, le Gouverneur de Bururi Frédéric Niyonzima et le prénommé Aster, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD le reprochent d'avoir refusé leur ordre d'insérer illégalement quelques noms des membres du parti CNDD-FDD sur la liste des membres des bureaux de vote.

### **Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Nyamurenza, province Ngozi**

Dans la nuit du 13 mai 2020, vers 21 heures, sur la colline Kigina, zone Birambi, commune Nyamurenza, province Ngozi, 4 membres du parti CNL dont Charles Nduwayezu, chef de cette colline ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune par des Imbonerakure et des policiers conduits par l'administrateur communal Emmanuel Ntaconsanze. Selon des sources sur place, c'était une attaque visant les candidats et les mandataires du parti CNL de la localité. Selon les mêmes sources, les victimes ont essayé de se solidariser et de résister puis un policier les a dispersés en tirant en l'air et ils ont décidé de fuir leur localité. Quinze parmi eux sont allés se plaindre chez le Gouverneur de la province Ngozi en date du 15 mai 2020 mais ils ont été reçus par son conseiller qui leur a dit d'aller préparer une plainte écrite à déposer chez le Gouverneur et copier à la police.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Giheta, province Gitega**

En date du 13 mai 2020, sur la colline Rubarasi, commune Giheta, province Gitega, Josias Irankunda et Ferdinand Nkeshimana, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par Jean Sibomana, responsable collinaire des Imbonerakure à Rubarasi et Josias Niyokindi, chef de zone Kiriba de la même commune. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir dit que le CNDD-FDD utilisera les armes s'il perd aux élections de 2020. Les deux personnes ont été détenues au cachot de la PJ à Gitega.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muyinga**

En date du 11 mai 2020, au bureau du Procureur de la République situé au centre urbain de Muyinga, le prénommé Bonaventure, résidant sur la colline Kinyota de la commune et province Muyinga, enseignant au Lycée communal de Muyinga, membre du parti CNL, a été arrêté et mis au cachot de la PJ par le Procureur Innocent Uwitonze. Selon des sources sur place, la victime avait répondu à une convocation verbale dudit procureur et à son arrivée, il l'a accusée d'avoir fait la propagande du parti CNL dans le milieu scolaire sans lui préciser les dates ni lui montrer les preuves.

### **Huit membres du parti CNL arrêtés en commune et province Muyinga**

En date 11 mai 2020, vers 15 heures, sur la colline Cibari, commune et province Muyinga, 4 hommes et 4 femmes, tous membres du parti CNL dont Prosper Ndayisenga, représentant communal dudit parti et la représentante des femmes au niveau communal, ont été arrêtés et conduits au cachot de la PJ Muyinga par des Imbonerakure et des policiers sous les ordres du secrétaire provincial du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, les victimes rentraient d'une propagande électorale de leur parti qui s'était déroulée sur les collines de la commune Muyinga et elles ont été accusées de perturber l'ordre public alors que c'était la période de campagne électorale.

### **Trois membres du parti CNL arrêtés en commune et province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 mai 2020 indique qu'en date du 10 mai 2020, sur la colline Kirama, commune et province Muramvya, Léonard Nzisabira âgé de 30 ans, Côme Nitunga, âgé de 38 ans, enseignant et Malachie Shemezimana, âgé de 30 ans, tous originaire de la colline Kirama et membres du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure dirigés par le prénommé Stany et le représentant du parti CNDD-FDD à Kirama. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de faire propagande du parti CNL en dehors des heures fixées par la CENI qui est de 6 heures à 18 heures. Selon les mêmes sources, Léonard a été arrêté à 14 heures, Malachie a été arrêté à 13 heures alors qu'il revenait d'une réunion du parti CNL et Côme a été arrêté à 15 heures dans un cabaret. Ils ont été acheminés à la position de police située à Bugarama où ils sont arrivés vers 18 heures et y ont passé la nuit. Ensuite, le lendemain, ils ont été conduits au commissariat provincial de police de Muramvya et le 12 mai 2020, ils ont été acheminés à la prison de Muramvya.

### **Dix-sept membres du parti CNL et deux mineurs arrêtés en commune Mpanda, province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 mai 2020 indique qu'en date du 15 mai 2020, vers 16 heures, sur la colline Rubira, commune Mpanda, province Bubanza, Favorable Nihimbarwe, Sylvestre Bivugire, Vincent Cimpaye, Emmanuel Nzopfabushe, Félix Ndayishimiye, Sylvestre Ndiwenumuryango, Léonidas Baragasika, Vincent Nicitegetse, Elvis Haragakiza, Steve Ndayishimiye, Aimable Ciza, Pascal Misuguru, Therence Barakamfitye, Steven Nduwimana, Ernest Nzoyisaba, Samuel Ndayikengurukiye, Ezéchiel Irankunda, tous membres du parti CNL ainsi que Chadrack Manirambona, âgée de 17 ans et Claude Nkeshimana de même âge, ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des Imbonerakure et détenus au cachot du commissariat provincial de police de Bubanza. Selon des sources sur place, des membres

de la milice Imbonerakure et des membres du parti CNL se sont affrontés lorsque ces derniers rentraient de la campagne électorale, organisée dans cette localité et faisant, des deux côtés, 5 personnes grièvement blessées dont Séverin Bukuru, Ramazani Nkurunziza et Léonard Nsabimana, chef de colline Rubira, membres du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, en date du 16 mai 2020, vers le soir, ces détenus ont été transférés à la prison de Bubanza. En date du 18 mai 2020, dans un jugement ayant eu lieu de 13 heures à 18 heures, Favorable Nihimbarwe, Sylvestre Bivugire, Vincent Cimpaye, Emmanuel Nzopfabarushe et Félix Ndayishimiye, tous membres du parti CNL, ont été accusés de CBV et de vol par le TGI Bubanza qui les a condamnés à 6 mois de servitude pénale et à payer 50 000 fbu d' amende par chacun et 970 000 fbu de réparation dont 770 000 fbu à Léonard Nsabimana, chef de colline Rubira et 100 000 fbu à Séverin Bukuru ainsi qu'à Ramazani Nkurunziza, chacun. Douze autres membres dudit parti et 2 mineurs ont été acquittés.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 20 mai 2020, vers 18 heures, sur la colline Mparambo II, commune Rugombo, province Cibitoke, Edouard Ntawuzahihera alias Posoro, enseignant, résidant et originaire de la colline Munyika II et responsable provincial des jeunes du parti CNL, a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, Edouard veillait le transport vers la CECI des urnes contenant des bulletins de vote afin d'empêcher des fraudes des membres du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, Edouard a été conduit au cachot de police de la brigade Cibitoke et a été relâché en date du 21 mai 2020.

### **Quinze membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

Dans la matinée du 20 mai 2020, aux centres de vote de l'ECOFO Mushasha I et de l'Eglise Emmanuel de Gatumba, sur les collines Mushasha I et Kinyinya I, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, François Bigirimana, Alliance Manirakiza, Issa Rukundo, Ferdinand Nikobiri, Aboubacar Bizimungu, Jean Berchmans Ndayisenga, Jean Berchmans Niyongabo, Richard Hakizimana, Festus Mugisha, Usuel Harerimana, Jean Claude Minani, Mireille Irankunda, Hassan Minani, Paul Havyarimana et Yussuf Mateso, tous mandataires du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, les mobiles politiques étaient à la base de leur arrestation car ils étaient aux bureaux de vote où ils étaient affectés. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot de brigade de Gatumba le même jour par Marcel Niyonkuru, commissaire communal de police à Mutimbuzi.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 20 mai 2020, au bureau de vote n°5, centre de vote de l'ECOFO Rukaramu I, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Obède Niyongabo, mandataire du parti CNL a été arrêté par Marcel Niyonkuru, commissaire communal de police à Mutimbuzi. Selon des sources sur place, Obède venait de surprendre Ripo Kibezi, membre du parti CNDD-FDD, en possession de 7 bulletins de vote qu'il voulait mettre dans l'urne. Selon les mêmes sources, Kibezi n'a pas été inquiété tandis qu'Obède a été conduit au cachot de brigade de Gatumba par ce commissaire.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

Dans la matinée du 20 mai 2020, sur la colline et zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Benjamin Niyonzima et le prénommé Raphaël, tous mandataires du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés lorsqu'ils se rendaient aux bureaux de vote où ils étaient affectés. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot de brigade de Gatumba par Marcel Niyonkuru, commissaire communal de police à Mutimbuzi.

### **Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Musigati, province Bubanza**

En date du 20 mai 2020, sur la colline Muyebe, commune Musigati, province Bubanza, Philippe Nsanzerugeze, responsable du parti CNL en zone Muyebe, Gervais Ntiharirizwa, Simon Nahimana et Museveni Nzomukunda, tous mandataires du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure lorsqu'ils se rendaient aux bureaux de vote où ils étaient affectés. Selon des sources sur place, ils ont été conduits par des policiers au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de faire la campagne électorale le jour du scrutin. Après avoir manqué des témoins dans un jugement en flagrance en date du 21 mai 2020, qui a débuté vers 13 heures pour se clôturer vers 16 heures, ces quatre membres du parti CNL ont été acquittés par le TGI Bubanza.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mpanda, province Bubanza**

En date du 20 mai 2020, sur la colline Rugenge, commune Mpanda, province Bubanza, Augustin Hatungimana, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers et détenu au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza. Selon des sources sur place, Augustin a été accusé de perturber les élections. Après 2 heures au cachot du commissariat, il a été transféré à la prison de Bubanza. Selon les mêmes sources, en date du 21 mai 2020, dans un jugement en flagrance ayant eu lieu de 13 heures à 16 heures, Augustin Hatungimana a été condamné à 6 mois de servitude pénale pour avoir perturbé les élections.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Vyanda, province Bururi**

En date du 21 mai 2020, sur la colline Mubuga, commune Vyanda, province Bururi, Arakaza Thierry, commerçant, mandataire du parti CNL, a été arrêté par Frédéric Niyonzima, Gouverneur de la province Bururi. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir participé aux propagandes du parti CNL alors que les membres du parti CNDD FDD croyaient qu'il était membre de leur parti. Selon les mêmes sources, il a été conduit au cachot de police au chef-lieu de la province Bururi.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayokwe, province Mwaro**

En date du 20 mai 2020, au centre de vote Kigutu, sur la colline Gihinga, commune Kayokwe, province Mwaro, Gordien Nduwimana, membre du parti CNL et candidat aux conseillers communaux, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, Il a été accusé d'attroupement devant les bureaux de vote et a été conduit au parquet de Mwaro pour y subir un interrogatoire.

### **Un mobilisateur de la coalition Kira Burundi arrêté en commune Kayokwe province Mwaro**

En date du 20 mai 2020, vers 10 heures du matin, André Sindayihebura, mobilisateur de la coalition Kira Burundi, a été arrêté par des policiers, à l'ECOFO Kigutu et conduit à la PJ pour interrogatoire. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir émis beaucoup d'appels téléphoniques et des messages téléphoniques. Après interrogatoire, il a été relaxé. Il était en train de vérifier si les mandataires de de la coalition Kira Burundi ont répondu présent aux bureaux de vote.

### **Six membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bururi**

En date du 20 mai 2020, au centre de vote du Lycée communal de Kiremba, commune et province Bururi, six mandataires du parti CNL dont les prénommés Jean Marie, enseignant; Jean Marie, sans emploi; Bosco; Émile et Nephtali ont été arrêtés. Les membres du centre de vote ont fini de montrer des caisses vides aux électeurs qui étaient dans la classe où devraient se dérouler les élections et ont ordonné à tous les votants de sortir un moment pour que ces membres dudit centre puissent voter étant seuls dans la classe. Les mandataires ont refusé cela et il y a eu dispute pour que ces mandataires puissent voter sans toutefois chasser les votant à l'extérieur car ils avaient l'intention de mettre dans les caisses les bulletins defraudes. La police a arrêté ces mandataires du parti CNL et les a conduits au cachot de la commune Bururi où ils ont été relâchés une heure après.

### **Une personne arrêtée en commune et province Kayanza**

En date du 20 mai 2020, sur la colline Musave, commune et province Kayanza, Donatien, agent de la COOPEC au service crédit a été arrêté par le commissaire PJ accompagné du chef du SNR à Kayanza. Selon des sources sur place, il était accusé de tenir une réunion avec deux personnes qui étaient avec lui.

### **Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Kiganda, province Muramvya**

Dans la nuit du 20 mai 2020, sur la colline Burenza, commune Kiganda, province Muramvya, Léonard Sindayigaya, Pierre Ndayiragije, Fiacre Gateretse et Jean Paul Sabiyumva, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure accompagnés du commissaire communal. Selon des sources sur place, ils ont été conduits par le commissaire provincial de police, Abdoul Ndimurukundo à la Brigade de Muramvya. Selon les mêmes sources, le lendemain, ils ont été transférés à la prison de Muramvya et ils ont été accusés d'avoir tendu une embuscade aux personnes qui acheminaient des bulletins de votes du centre de Burenza.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muramvya**

En date du 20 mai 2020, sur la colline, commune et province Muramvya, Juvénal, Enseignant à l'ECOFO Busimba, membre du parti CNL, a été arrêté à l'ECOFO Muramvya III par des policiers qui l'ont conduit directement à la brigade Muramvya pour l'interrogatoire avant de le transférer le même jour à la prison de Muramvya. Selon des sources sur place, il a été accusé par un membre du bureau de vote de sensibiliser les gens dans les rangs à voter pour le parti CNL.

### **Trois membres du parti CNL arrêtés en commune et province Makamba**

En date du 20 mai 2020, Réverien Nduwimana, Sylvestre Mpayimana, tous les deux de la colline Rabiro, commune et province Makamba et Alexis Nyandwi de la colline Ruvuga, commune Mabanda, même province, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, les deux premiers étaient accusés par le parquet de Makamba d'avoir utilisé des documents électoraux frauduleux tandis que le troisième a été accusé par le parquet d'avoir porté le jour du scrutin une veste portant le numéro 23 considéré par le parquet comme insigne du parti CNL. Selon les mêmes sources, en date du 22 mai 2020, dans un jugement en flagrance, Réverien Nduwimana et Sylvestre Mpayimana ont écopé d'une peine de 6 mois de prison ferme et une amende de 30 000 bu tandis qu'Alexis Nyandwi a été condamné à une amende de 100 000 fbu.

### **Sept membres du parti CNL arrêtés en commune Gatara, province Kayanza**

En date du 21 mai 2020, en commune Gatara, province Kayanza, sept membres du parti CNL ont été arrêtés alors qu'ils revenaient de la messe. Selon des sources sur place, il s'agit de Sabin Nsabimana, Vianey, Gordien de la zone Mbirizi qui ont été détenus au commissariat provincial de police de Kayanza et Alexis Kwizera, Sylvestre ainsi que Diomède de la colline Kabungoqui ont été détenus au cachot de police de la commune Gatara. Selon les mêmes sources, tous ces membres étaient accusés de diffuser de faux résultats.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Ngozi**

En date du 23 mai 2020, au centre-ville de Ngozi, Issa Bizimana, membre et mandataire politique du parti CNL en commune Butihinda de la province Muyinga, a été arrêté par des policiers accompagnés des Imbonerakure de la ville de Ngozi et détenu au cachot de la PJ Ngozi. Selon des sources sur place, la victime transportait des copies des PV des élections des bureaux de vote de sa commune vers la permanence nationale.

### **Trois membres du parti CNL arrêtés en communes Giharo et Musongati, province Rutana**

En date du 20 mai 2020, au bureau de vote de la colline Ngomante, sur la même colline, zone Gakungu, commune Giharo, province Rutana, Sadock Bigirimana et Eric Nshimirimana, membres du parti CNL de ladite colline ont été arrêtés par des policiers et détenus au cachot du poste de police de Giharo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'enseigner comment voter sur les rangées. Selon les mêmes sources, Samuel Nahimana, membre du parti CNL, a été aussi arrêté par des policiers sur le bureau de vote de la colline Rugunga, zone et commune Musongati et il a été conduit au cachot de poste de police de Musongati. Il a été également accusé d'enseigner comment voter sur les rangées. Le même jour, tous ces trois membres du parti CNL ont été transférés au cachot du parquet de Rutana. En date du 22 mai 2020, ces trois membres dudit parti ont été jugés en flagrance audit parquet par le TGI de Rutana qui les a condamnés de payer une amende de 100000 fbu chacun ou une peine d'emprisonnement de 6 mois.

### **Trois membres du parti CNL arrêtés en commune et province Ruyigi**

En date du 20 mai 2020, vers 20 heures, au centre de Rusengo, commune et province Ruyigi, Dieudonné Irambona, représentant du parti CNL dans cette commune, Françoise et Elie Nibizi alias Gisoro, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par De corps de police accompagné du procureur de Ruyigi. Selon des sources sur place, ils ont été immédiatement

conduits au cachot de police de Ruyigi où ils ont été libérés vers 23 heures par le procureur après les avoir interrogés.

### **Treize membres du parti CNL arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi**

En date du 7 juin 2020, vers 10 heures, sur les collines Ruhama et Ciri, zone et commune Kiremba, province Ngozi, treize membres du parti CNL dont Claver Sendegeya, chef de colline Ciri et le nommé Nduwayo, ont été arrêtés par des policiers en compagnie des Imbonerakure dont Samson, Muhizi, Muduri et Mwanadamu, puis conduits au cachot de la commune Kiremba. Selon des sources sur place, ils sont accusés d'avoir participé dans des tueries de la veille. Selon les mêmes sources, Edouard Mukoko, commissaire provincial de police a indiqué que ces membres du parti CNL ont été interpellés pour des raisons d'enquête alors que ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

### **Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune et province Bubanza**

En date du 3 juin 2020, sur la colline centre-ville, commune et province Bubanza, Jean de Dieu Bigirimana, encadreur au Lycée de Bubanza, démobilisé des ex-combattants et membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté sans mandat par des policiers et détenu au cachot du poste de police à Bubanza. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir soutenu Pascal Nyabenda, président de l'Assemblée Nationale lors du choix du candidat présidentiel de ce parti.

### **Deux membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Mpanda, province Bubanza**

En date du 1er juin 2020, sur les collines Butembe et Rugenge, commune Mpanda, province Bubanza, un nommé Nduwimana, Imbonerakure et un prénommé Moïse, responsable communal des jeunes de la milice Imbonerakure, ont été arrêtés sur ces collines respectives sans mandat par des policiers du poste de police de Bubanza et détenus au cachot de ce même poste. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir divulgué les secrets du parti CNDD-FDD.

### **Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Musigati, province Bubanza**

En date du 1er juin 2020, sur la colline et commune Musigati, province Bubanza, un prénommé Emile, responsable communal du parti CNDD-FDD, a été arrêté par des policiers en compagnie des Imbonerakure et détenu au cachot du poste de police de Bubanza. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir divulgué les secrets de son parti.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Rugazi, province Bubanza**

En date du 4 juin 2020, sur la colline Kibenga, zone Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza, Alexis Ntamatungiro, chef de cette colline et Gabriel Nsabimana, veilleur, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des Imbonerakure Aimable, Richard et Misago, responsable collinaire des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces derniers ont battu Gabriel Nsabimana et Alexis Ntamatungiro a tenté d'empêcher ces Imbonerakure de le tabasser. Selon les mêmes sources, Gabriel Nsabimana a été accusé de détention d'un fusil et d'une grenade. Tous les deux militants du parti CNL ont été conduits au cachot du poste de police en zone Muzinda.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 2 juin 2020, sur la sous-colline Buhomba, colline 15èmetransversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Joseph Niyungeko, membre du parti CNL qui était mandataire de ce parti aux élections du 20 mai 2020, a été arrêté par Joe Dassin Nduwimana, agent du SNR en commune Mutimbuzi accompagné par un surnommé Gasaraba, Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, Joseph a été accusé de n'avoir pas signé sur les PV des résultats des élections du 20 mai 2020. Selon les mêmes sources, Joseph a été conduit au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mugina, province Cibitoke**

En date du 12 juin 2020, vers 18 heures, sur la colline et zone Ruziba, commune Mugina, province Cibitoke, Emmanuel Manirakiza, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure dont Osiyas Ndagijimana alias Maleo, responsable des Imbonerakure en zone Ruziba, Jacques Ntibibuka, Sylvestre Sibomana, Frédéric, Salvator, Boniface, Chanel, Gacaruzo et Minani. Selon des sources sur place, Emmanuel a été accusé de fêter la mort du Président Pierre Nkurunziza. La victime a été détenue au cachot du poste de police de la zone Ruziba. En date du 13 juin 2020, il a été transféré au cachot du poste de police de la commune Mugina pour interrogatoire.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mukaza, Bujumbura Mairie**

En date du 8 juin 2020, Isaac Bizimana membre du parti CNL et étudiant de l'université du Burundi dans le département d'anglais en 3emeannée a été arrêté à l'entrée du campus Mutanga par des policiers et conduit au cachot de la zone Nyakabiga. Selon des sources sur place, les agents de sécurité de l'université lui ont demandé de montrer sa carte d'identité et il a répondu qu'il l'avait laissée dans sa chambre mais ils lui ont refusé d'entrer. Selon les mêmes sources, Boniface Nzohabonayo, chargé des affaires sociales au campus, a appelé des policiers qui l'ont arrêté.

### **Trois personnes arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 13 juin 2020, vers 5 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Michel Barutwanayo, âgé de 45 ans, directeur de l'ECOFO Buhiga II, résidant sur la colline Rwingoma de la même zone; Déo Ndayishimiye, âgé de 47 ans, maître responsable de l'ECOFO Buhiga 1 et Marie Rose Ntakiyiruta, âgée de 40 ans, enseignante à l'ECOFO Buhiga1, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du poste de police à Buhiga. Selon des sources sur place, les victimes sont accusés d'avoir dit des mots montrant qu'ils sont fiers de la mort du président Pierre Nkurunziza. Ils ont alors été transférés au commissariat provincial pour être interrogés.

### **Une personne arrêtée en commune Kigamba, province Cankuzo**

En date du 12 juin 2020, sur la colline Humure, zone et commune Kigamba, Gabriel Rukana a été arrêté par le prénommé Darius, commissaire communal de police à Kigamba, accompagné par les Imbonerakure et détenu au cachot communal de Kigamba. Selon des sources sur place, dans la nuit du 11 juin 2020, des Imbonerakure ont fait une fouille perquisition dans les ménages de cette colline à la recherche Gabriel Rukana, l'accusant de manifester de la joie suite au décès

du président Pierre Nkurunziza. Une personne arrêtée en commune Kayogoro, province MakambaEndate du 10 juin 2020, au chef-lieu de la commune de Kayogoro, province Makamba, le prénommé Onesphore, infirmier, a été arrêté par des policiers provenant du parquet de Rutana. Selon des sources sur place, il a été accusé de prendre et publier sur les réseaux sociaux une photo d'une veille maman, incarcérée à la prison centrale de Rutana au moment où elle était à l'hôpital de Rutana, menottée et attachée au lit par la policière qui la gardait.

### **Dix-huit membres du parti CNL détenus illégalement en commune et province Muyinga**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 juin 2020 indique que depuis la période de campagne pour les élections du 20 mai 2020, dix-huit membres du parti CNL ont été arrêtés dans différentes communes de la province Muyinga, accusés d'atteintes à la sécurité intérieure de l'Etat. Ces derniers restent détenus sans être jugés. Selon des sources sur place, Samuel Ndayisenga, Téléphore Manirambona, Prosper Ndayisaba, Asmani Nzirumbanje, Octave Niyonizeye et sylvain Bigirimana de la commune Butihinda; Eric Kimoshori, Jean Baptiste Basama, Eric Ndikumana et Salvator Ntirandekura de la commune Gashoho; Prosper Ndayisenga de la commune Muyinga et d'autre dont la provenance n'a pas été connu dont Janvier Sindihebura, Bernard Ndiokubwayo, Félicien Majambere, Jean Mpawenimana, Amos Nshimirimana, Juvénal Ntirampeba et Jafari restent détenus à la prison de Muyinga.

### **Trois membres du parti CNL détenus illégalement en commune et province Ngozi**

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 9 juin 2020 indique que depuis la date du 15 mai 2020, trois membres du parti CNL originaires de la commune Kiremba de la province Ngozi dont Mathias Uwuyisavye sont détenus au cachot de la PJ à Ngozi et ne sont pas encore auditionnés. Selon des sources sur place, ils sont accusés de perturber la sécurité pendant la campagne électorale.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Gatara, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juin 2020 indique qu'en date du 9 juin 2020, sur la colline Muhingira, commune Gatara, province Kayanza, Bosco Habonimana, coiffeur, âgé de 25 ans et Fabien Nkurikiye, cultivateur, âgé de 35 ans, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par un agent du SNR et embarqués à bord d'un véhicule du service du SNR à Kayanza sur injonction de Dévotte Nduwimana, administrateur communal. Selon des sources sur place, dans l'après-midi du 8 juin 2020, après l'annonce de la mort du Président Pierre Nkurunziza, Fabien Nkurikiye a demandé une somme de 200 fbu à Bosco pour s'acheter une bouteille de vin de banane en disant «Nyongerereza ninywere agacupa numvise ngo wa mugabo yatuvuyeko» ce qui se traduit «ajoute moi une somme de 200 fbu pour que j'aille prendre une bière, le Président nous a quitté.» Les Imbonerakure qui étaient sur place ont accusé Bosco et Fabien de célébrer la mort du Président. Selon les mêmes sources, ces membres du parti CNL ont été détenus au cachot du commissariat de la police à Kayanza.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Gitega**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juin 2020 indique qu'en date du 14 juin 2020, vers 16 heures, dans un bistrot du quartier Magarama, commune et province Gitega, un prénommé Jules, membre du parti CNL a été arrêté par des imbonerakure de Magarama et de

Zege sur l'ordre d'un agent du SNR du nom de Salvator de la colline Zege. Il a été incarcéré au cachot du commissariat de police à Gitega.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Ntahangwa, province Bujumbura Mairie**

En date du 15 juin 2020, dans le quartier Mubone, zone Buterere, Bujumbura Mairie, Léandre Nshimirimana, membre du parti CNL a été arrêté par des Imbonerakure dont Boné, Malefu, Joël et Samson Mutima accompagnés par des policiers. Selon des sources surplace, il a été embarqué à bord d'un véhicule aux vitres teintées immatriculé D 3983 A appartenant à Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu, agent du SNR. Selon les mêmes sources, tout a commencé dans la soirée du 14 juin lorsque Léandre Nshimirimana s'est disputé avec des Imbonerakure dans un bistrot situé dans la localité dite Kw'isamariro. Il a été conduit dans l'un des cachots du SNR Bujumbura Mairie par un policier prénommé Eric, chauffeur de cet agent du SNR.

### **Trois personnes arrêtées en commune Kayogoro, province Makamba**

En date du 20 juin 2020, sur la colline et zone Gatabo, commune Kayogoro, province Makamba, Concessa Nzeyimana, âgée de 72 ans, membre du parti CNL et ses deux petits enfants orphelins ont été arrêtés par la police sur l'ordre de Zachée Misago, administrateur de la commune Kayogoro, récemment élu député. Selon des sources sur place, son arrestation a été supervisée par Gervais Habonimana, chef de zone Gatabo. Selon les mêmes sources, Concessa a été accusée de diffuser de fausses informations contre l'autorité communale et de rébellion contre cette dernière après avoir été auditionnée par un OPJ. Ils ont été détenus au cachot du commissariat communal à Kayogoro. En date du 21 juin 2020, vers 16 heures, Concessa Nzeyimana et ses deux petits enfants ont été libérés. Leur libération a été conditionnée par un écrit attestant qu'elle est l'auteur de la destruction de sa propre maison. Une personne arrêtée en commune et province Makamba En date du 22 juin 2020, au chef-lieu de la province Makamba, exactement près du marché central, une fille qui venait de débarquée d'un bus a été arrêtée par Gad Niyukuri, gouverneur de ladite province. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir embrassé son amie, une attitude qui, selon le gouverneur, contribuerait à la propagation de la pandémie du covid-19. Selon les mêmes sources, elle a passé toute une nuit au cachot du commissariat communal de police à Makamba.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 25 juin 2020, sur la colline Vugizo, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Geneviève Ciza, âgée de 20 ans, membre du groupe culturel des chansons du parti CNL, a été arrêtée par des Imbonerakure dirigés par le surnommé Madoro. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir été en compagnie d'un garçon inconnu dans cette localité. Selon les mêmes sources, Geneviève a été conduite au cachot de la Brigade de Gatumba. Le prénommé Chadrack, OPJ de cette Brigade a constitué son dossier et Geneviève a été transférée le même jour au cachot du parquet de Bujumbura rural situé en commune Kabezi. Un mineur arrêté en commune et province Ngozi En date du 23 juin 2020, au monument de la province Ngozi installé au quartier Gabiro, commune et province Ngozi, Ezéchiél Rukundo, âgé de 12 ans, habitant le quartier Kigarama de la ville de Ngozi et originaire de la commune Busiga de la même province, a été arrêté puis embarqué et conduit au cachot du commissariat régional

de police par OPC1 Félix Gahitira, commissaire régional de police au Nord, en compagnie d'Olivier Nibitanga, responsable provincial du SNR à Ngozi. Selon des sources sur place, le mineur était accusé d'endommager les fleurs embellissant le monument provincial. Il a été relâché en date du 25 juin 2020.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Bubanza**

En date du 23 mars 2020, vers 8 heures, sur la colline Ciya, zone Muramba, commune et province Bubanza, Jérémie Nduwimana, membre du parti CNL et Secrétaire communal de ce parti à Bubanza, a été arrêté par Alexis Ntahomvukiye, responsable communal du parti CNDD-FDD à Bubanza, accompagné par un policier. Selon des sources sur place, Jérémie a été conduit à bord d'une moto de ce responsable du parti CNDD-FDD au cachot du poste de police de Bubanza. Selon les mêmes sources, le mobile politique est à l'origine de cette arrestation.

### **Deux personnes arrêtées en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

En date du 25 mars 2020, vers 15 heures, sur la colline Gashanga, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, un prénommé Manassé, âgé de 50 ans et sa femme ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune par Manirambona, chef de zone accompagné d'un responsable provincial du SNR à Karuzi et d'un groupe d'Imbonerakure de la commune Buhiga qui étaient à bord d'un véhicule de ce chef du SNR. Selon des sources sur place, étant dans un état critique, Buderema, âgé de 34 ans et sa femme Nsabimana, âgée de 30 ans avaient passé la nuit allongés devant la maison de Manassé disant qu'il les a ensorcelés. Selon les mêmes sources, ce chef de colline avait alerté la police après avoir eu une information concernant un plan de tuer cette famille par la population l'accusant de sorcellerie. Après quelques temps, Buderema et sa femme Nsabimana ont été également conduits au chef-lieu la commune pour des raisons d'enquête.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 mars 2020 indique qu'en date du 3 mars 2020, sur la colline Mwanda, commune et province Bubanza, Servain Nyabenda, responsable collinaire du parti CNL à Mwanda et Jean Marie Ndikumana, enseignant à Ciya, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers qui les ont conduits au cachot de poste de police de Bubanza. Selon des sources sur place, ces deux victimes venaient de participer à l'ouverture de deux permanences collinaires de Mwanda et de Ciya dans la zone Muramba, de la même commune, en date du 3 mars 2020, vers 13 heures. Selon les mêmes sources, leur affaire est entre les mains du procureur de la République à Bubanza mais ils n'ont pas été interrogés jusqu'en date du 16 mars 2020. Selon les mêmes sources, le mobile politique est à la base de cette arrestation. Signalons que ces policiers qui ont arrêté ces victimes étaient munis des convocations délivrées par l'OPJ du poste de police de Bubanza et le motif n'était pas mentionné.

### **Dix élèves membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bubanza**

En dates du 16, 18 et 19 mars 2020, dix élèves de l'ETB, du Lycée communal Bubanza et du Lycée Technique communal Mugongo ont été arrêtés par des agents du SNR en province Bubanza. Selon des sources sur place, en date du 16 mars 2020, vers 21 heures, à l'internat de l'ETB, des agents du SNR ont arrêté Fulgence Manirakiza, âgé de 19 ans, classe 2ème MG, Daniel Nsabimana, âgé de

26 ans, de la 3ème CTA et Guy- Fleury Nsengiyumva, âgé de 24 ans, de la 3ème IM. Ils ont été conduits au commissariat provincial de Bubanza. En date du 18 mars 2020, vers 10 heures, ont été arrêtés Lameck Ndayizeye, âgé de 19 ans, de la 2ème ET, et Ildéphonse Nkunuzimana de la 2ème IM par des agents du SNR qui les ont conduits au cachot du commissariat provincial Bubanza tandis Zabulon Niragira, de la 3ème CT à l'ETB et Adelin Nsengiyumva de la 2ème IM ont été arrêtés au même moment et conduits au cachot du poste de police de Bubanza. Oscar Bikorimana, âgé de 20 ans, de la 3ème Langues au Lycée communal de Bubanza, a été arrêté en date du 18 mars 2020, vers 11heures à son domicile sis à la colline Matonge, zone, commune et province Bubanza et détenu au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza. En date du 19 mars 2020, vers 10 heures, Alphonsine Niyokwizigira, âgée de 18 ans, de la 3ème Langues au Lycée communal de Bubanza, a été arrêtée à son domicile sis à la colline Matonge, zone, commune et province Bubanza et détenue au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza. Gédéon Niyonkuru, de la 3ème IT au Lycée Technique Communal de Mugongo, arrêté en date du 19 mars 2020, vers 9 heures lorsqu' il était en classe et a été détenu au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza. Selon les mêmes sources, ces élèves avaient quitté le parti CNDD-FDD pour adhérer au parti CNL et ils ont été accusés de tenir une réunion pour tuer Didace, directeur d'internat à l'ETB. En date du 21 mars 2020, Alphonsine Niyokwizigira et Gédéon Niyonkuru ont été relaxés.

#### **Quatorze membres du parti CNL arrêtés en commune Kabezi, province Bujumbura rural**

En date du 17 mars 2020, en zone Migera, commune Kabezi, province Bujumbura rural, quatorze membres du parti CNL dont Paul Sinzotuma, responsable du parti CNL en zone Migera, Fortinate Irakoze, Claude Irakoze, Jonas Nivyayo, John Kelly Nduwimana, Adrien Bimenyimana et Dieudonné ont été arrêtés par des policiers de la commune accompagnés par des Imbonerakure et ont été détenus au cachot du poste de police de la commune Kabezi. Selon des sources sur place, ce sont ces Imbonerakure qui montraient les membres du parti CNL à arrêter. Selon les mêmes sources, ces arrestations ont eu lieu après l'assassinat de leur collègue Methuselah Nahishakiye, responsable du parti CNL sur la colline Migera, en date du 16 mars 2020 et les proches de ces victimes disent que leurs membres ont été arrêtés pour fausser les enquêtes.

#### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 21 mars 2020, sur la colline Nyabunyegeri, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Innocent Niyoyankuze, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure dont Népomuscène Dusengumuremyi, responsable des Imbonerakure en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, la victime a été détenue au cachot du poste de police de la zone Rubirizi. Selon les mêmes sources, en date du 22 mars 2020, Innocent a été transféré au cachot du SNR à Bujumbura tout près de la cathédrale Régina Mundi.

#### **Neuf personnes arrêtées en commune Mugamba, province Bururi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 mars 2020 indique qu'en date du 9 mars 2020, le matin, sur la colline Gakaranka, commune Mugamba, province Bururi, 9 personnes dont Claver, Kantore, François Ningenza, Olivier, Félicité, Gaudence, Adrien Nzosaba, Claver Niyongabo et son domestique ainsi que Toto de la colline Nyagasasa ont été arrêtées par des

policiers et des militaires accompagnés des agents du SNR. Selon des sources sur place, ces victimes ont été accusées d'avoir caché Niyondiko que ces forces de sécurité venaient de tuer le même jour sur cette colline. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été conduites au cachot du poste de police de la commune Mugamba avant d'être transférées au cachot du parquet de Bururi en date du 19 mars 2020.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Rango, province Kayanza**

En date du 17 mars 2020, sur la colline Karehe, commune Rango, province Kayanza, Edmond Ndikumana, responsable zonal du parti CNL à Kabuye, a été arrêté par des Imbonerakure qui l'accusaient d'avoir tenu une réunion illégale. Selon des sources sur place, ils l'ont battu et l'ont conduit au cachot communal de police où des agents du SNR à bord d'une voiture du SNR sont venus le prendre. Selon les mêmes sources, le lendemain, ces agents du SNR l'ont amené au cachot du commissariat provincial de police. Cette victime venait d'une visite familiale.

### **Trente-six militaires arrêtés en commune Ntawangwa, Bujumbura Mairie**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mars 2020 indique qu'en dates du 3 et 4 mars 2020, à l'aéroport international Melchior Ndadaye, en commune Ntawangwa, Bujumbura Mairie, trente-six militaires dont 5 officiers en provenance de la mission de maintien de la paix en Somalie, ont été arrêtés par la police militaire. Selon des sources sur place, Capitaine Bienfait Nsengiyumva, ex-PMPA, un de ces 5 officiers, a été relâché. Selon les mêmes sources, ces militaires étaient accusés d'avoir commis des fautes lors de leur mission en Somalie. Rappelons que le Capitaine Bienfait Nsengiyumva est connu pour avoir joué un rôle dans la répression des manifestants dans la zone urbaine de Musaga.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Gihogazi, province Karuzi**

En date du 9 mars 2020, au chef-lieu de la commune Gihogazi, province Karuzi, Patrice Bayubahe, âgé de 32 ans, membre du parti CNL, originaire de la colline Bikinga, zone et commune Gihogazi, a été arrêté par le commissaire de police de cette commune et l'a conduit au cachot du commissariat de police en province Karuzi. Selon des sources sur place, la victime était venue demander des documents exigés par la CNI pour se faire élire aux élections communales et elle a été accusée de détention d'une fausse carte d'identité. Selon les mêmes sources, la victime a été arrêtée sur les accusations d'un secrétaire communal qui a alerté ledit commissaire communal de police. Elle a été libérée en date du 13 mars 2020, vers 15 heures, par François Harerimana, procureur de la République à Karuzi grâce à l'intervention de son avocat.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Mutumba, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 mars 2020 indique qu'en date du 8 mars 2020, Eric Ndikumasabo, âgé de 33 ans, originaire de la colline Nkubara, zone Mubaragaza, commune Mutumba, province Karuzi, et Denis Ncurebugufi, originaire de la colline et zone Bibara, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat provincial par des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir enseigné le parti CNL. Selon les mêmes sources, ils ont été libérés en date du 13 mars 2020 par François Harerimana, procureur de la République à Karuzi grâce à l'intervention de leur avocat.

### **Six membres du parti CNL arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba**

En date du 11 mars 2020, sur la colline Bukeye, commune Nyanza-lac, province Makamba, Alexandre Kabura, Georges Sabushimike, Ernest Niyonkuru, Nanson Irankunda, Neuphtalie Shakuru et Padon, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par le chef des Imbonerakure sur ladite colline accompagné du directeur du Lycée technique de Nyanza-lac avant de les livrer à la police. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot de la police de cette commune et ils étaient accusés de tenir des réunions illégales. Selon les mêmes sources, ces victimes étaient venues pour récupérer les accréditations pour pouvoir être mandatées par leur parti sur les bureaux de vote nouvellement créés dans cette commune.

### **Trois membres du parti CNL arrêtées en commune Kinyinya, province Ruyigi**

En date du 9 mars 2020, sur la colline Gahombo, commune Kinyinya, province Ruyigi, Amos Nikobareze, Vital Ntibarabiraho et Jean Nahayo, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par la police et conduits au cachot de la police dans cette commune. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de collecter des vivres dans des ménages de cette colline. Selon les mêmes sources, des responsables du parti CNL en commune Kinyinya rejettent ces accusations qu'ils qualifient de non fondées.

### **Un membre de la milice Imbonerakure arrêté en commune Gihanga, province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 mars 2020 indique qu'en date du 26 février 2020, vers 20 heures, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Jean Claude Hakizimana alias Nuni a été arrêté par Ciza, résidant au village VI, responsable des Imbonerakure en commune Gihanga sur l'ordre du Général Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika, Administrateur Général du SNR. Selon des sources sur place, ce responsable communal des Imbonerakure a donné l'ordre à un prénommé Laurent, responsable des Imbonerakure sur la colline Buringa, résidant à la 7ème avenue de dire à Jean Claude Hakizimana, de se présenter chez lui d'urgence à Gihanga. Arrivé là, à bord de son vélo, il a été embarqué vers une destination inconnue et en date du 4 mars 2020, sa famille a été informé que le sien était détenu au cachot du SNR à Bujumbura, tout près de la cathédrale Régina Mundi. Selon les mêmes sources, cet Imbonerakure a été accusé d'avoir refusé de participer avec d'autres Imbonerakure à l'attaque ayant eu lieu en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural en date du 23 février 2020.

### **Un membre de la milice Imbonerakure arrêté en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 4 mars 2020, vers 8 heures du matin, Jean Paul Nsavyimana alias Nsavye a été arrêté par Ciza, responsable des Imbonerakure en commune Gihanga, résidant au village VI, sur l'ordre du Général Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika, Administrateur Général du SNR et conduit directement au cachot du SNR à Bujumbura tout près de la cathédrale Régina Mundi. Selon des sources sur place, il a été convoqué au chef-lieu de la commune Gihanga par Ciza. Selon les mêmes sources, Jean Paul Nsavyimana a été accusé d'avoir refusé de participer avec d'autres Imbonerakure à l'attaque ayant eu lieu en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural en date du 23 février 2020. Rappelons qu'en date du 22 janvier 2020, à Rumonge, Jean Paul Nsavyimana,

avait été arrêté accusé de s'être révolté dans une réunion organisée pour préparer l'attaque qui a surgi à Nyabiraba le 23 février 2020 et il avait été relaxé en date du 24 janvier 2020.

### **Une personne arrêtée en commune Gitaramuka, province Karuzi**

En date du 2 mars 2020, vers 6 heures du matin, sur la colline et zone Nyaruhinda, commune Gitaramuka, province Karuzi, un nommé Ndarigendane, âgé de 40 ans, a été arrêté chez lui et conduit au cachot du commissariat provincial de police par le prénommé Donatien, commissaire provincial de police accompagné de ses 4 AT. Selon des sources sur place, ce commissaire a mené une fouille perquisition dans la maison de Ndarigendane mais il n'a rien trouvé. Selon les mêmes sources, sa femme, handicapée mentale, avait informé la police que son mari faisait la fabrication et la commercialisation des boissons prohibées. Lors de l'embarquement, les AT du commissaire piétinaient sur la victime.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitaramuka, province Karuzi**

En date du 4 mars 2020, sur la colline Cirambo, zone Nyaruhinda, commune Gitaramuka, province Karuzi, Jonathan Nkunuzimana, âgé de 36 ans, membre du parti CNL, a été arrêté et conduit au cachot de la commune par Alexandre Ndamama, commissaire communal de police. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir intimidé le responsable zonal des Imbonerakure prénommé Issa. Selon les mêmes sources, son arrestation est liée à son appartenance politique.

### **Une personne arrêtée en commune et province Kayanza**

En date du 6 mars 2020, vers 22 heures, sur la colline Musave, commune et province Kayanza, Emmanuel, agent de la BANCOBU Kayanza, a été arrêté à son domicile par des policiers sans mandat d'arrêt à bord d'un véhicule du SNR. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir insulté des autorités dans un cabaret. Selon les mêmes sources, en date du 7 mars 2020, le matin, des agents du SNR sont allés annoncer à la BANCOBU que son employé était détenu au cachot du SNR de Kayanza.

### **Cinq membres du parti CNL arrêtés en commune Mpanda, province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 février 2020 indique qu'en date du 22 février 2020, vers 14 heures, sur la colline Murengeza, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Apollinaire Ngendabanyikwa, responsable collinaire du parti CNL sur cette colline, Jacques Ntakirutimana, responsable collinaire des jeunes du parti CNL à Murengeza, Fidèle Ntakirutimana, Ndabazaniye et Richard, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure Muninga, le prénommé Manassé et le surnommé Cewusi, responsable collinaire des jeunes Imbonerakure sur cette colline. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées de saboter la réunion que le président de l'Assemblée Nationale, Pascal Nyabenda tenait à l'endroit de la population dans la commune Mpanda. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot du poste de police de cette commune.

### **Vingt-deux membres du parti CNL arrêtés en communes Mubimbi et Isare, province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 février 2020 indique qu'après des affrontements entre un groupe d'hommes armés signalés à Kirombwe et des éléments de l'armée appuyée par des policiers accompagnés par des Imbonerakure en date du 19 février 2020, à Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, 22 membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers et des agents du SNR accompagnés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de collaborer avec des mouvements rebelles. Parmi ces personnes arrêtées, certaines sont originaires de la commune Mubimbi et d'autres de la commune Isare. Pour la commune Mubimbi, il s'agit de Jean Ngendangenzwa qui a été détenu au cachot du poste de police de Matyazo, Denis Ndayizeye et Bonaventure Nduwimana qui ont été détenus au cachot du poste de police de la commune Mubimbi, Dansion Ndayizeye et François Nimbona qui ont été détenus dans un endroit inconnu. Pour la commune Isare, certains proviennent de la zone Rushubi et d'autres de la zone Kibuye. En zone Rushubi, il y a Jean Berchmans Ndikubaware, Antoine Butoyi, Philippe Butoyi, Joseph Bibonimana, Gloriose Mpawenimana et les prénommés Jean Bosco et Antoinette. Quant aux originaires de la zone Kibuye, il y a Vianney Nduwimana alias Musani, Elvis Nshimirimana et la prénommée Noëlla. Tous ont été éparpillés dans différents cachots des postes de police de la province de Bujumbura rural.

#### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 février 2020 indique qu'en date du 17 février 2020, Egide Ndagijimana, agent de Lumicash et Ecocash, résidant sur la colline 13ème transversale, zone Maramvya, célibataire, membre du parti CNL, originaire de la colline Bikingi, commune Nyarusange, province Gitega, a été arrêté par Samson Nguvu, responsable collinaire du parti CNDD-FDD de ladite colline accompagnés par Darius Ntamavukiro, responsable des Imbonerakure sur ladite colline. Selon des sources sur place, il a été conduit, le même jour, à la prison centrale de Mpimba à Bujumbura Mairie par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi.

#### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Kirundo**

En date du 21 février 2020, au quartier Kavogero, commune et province Kirundo, Gérard Niyokindi, Procureur de la République en province Kirundo a arrêté Gérard Rwaswa, membre du parti CNL l'accusant d'avoir logé un autre membre de ce parti originaire de Ngozi. Selon des sources sur place, ils ont été détenus au cachot de la PJ puis transférés au cachot du SNR à Kirundo où ils ont été incarcérés.

#### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 20 février 2020, sur la colline Murore, commune Busoni, province Kirundo, Martin Ndagijimana, résidant de cette colline, représentant des jeunes du parti CNL des communes Busoni, Bwambarangwe, Gitobe et Vumbi, a été arrêté et détenu au cachot communal de Rusarasi par Marc Minani, conseiller technique chargé du développement en commune Busoni. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de téléphoner et d'empêcher Juma, chef de colline Munyinya, zone Mukerwa, de la même commune, de traumatiser des membres de son parti qui venaient d'être arrêtés. Selon les mêmes sources, ces derniers avaient été arrêtés par ledit chef de

colline en date du 16 février 2020 qui les accusait de se promener et de fréquenter des cabarets de sa zone.

### **Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Nyamurenza, province Ngozi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 février 2020 indique qu'en date du 15 février 2020, sur les collines Masama et Rurama, zone Birambi, commune Nyamurenza, province Ngozi, Eric Rwasa, Moïse Uwizeyimana, Rémy Ndacayisaba et Tarcisse Nkurunziza, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés puis conduits au cachot de la commune Nyamurenza par des policiers et des Imbonerakure de ces deux collines. Selon des sources sur place, ces victimes ont été accusées d'avoir mobilisé d'autres membres et d'avoir participé au congrès national du parti CNL pour choisir un candidat dudit parti aux élections présidentielles.

### **Cinq membres du parti CNL arrêtés en commune Nyamurenza, province Ngozi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 février 2020 indique qu'en date du 11 février 2020, vers le matin, sur la colline Kinyovu, zone Birambi, commune Nyamurenza, province Ngozi, Marceline Miburo, Pontien Nsabirubusa, Nestor Rwasa, Ernest Manirumva et Emmanuel Iradukunda, tous membres du parti CNL ont été arrêtés et conduits au cachot de la PJ à Ngozi par des Imbonerakure de la colline Kinyovu dont Déo Kubwimana alias Khalfan et Olave Ndacayisaba dirigés par Léonidas Minani, chef de zone Birambi. Selon des sources sur place, les victimes ont été transportées par le commissaire communal de police, à bord de son véhicule. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées de coups et blessures ayant eu lieu la veille contre David, enseignant et Imbonerakure de la colline Kinyovu. Selon les mêmes sources, David, avait battu son voisin Juvenal, membre du parti CNL à la tête à coup de gourdin jusqu'à perdre connaissance. Les voisins sont intervenus et ont obligé David de le faire soigner, ce qu'il a accepté et l'a fait soigner au CDS Rurama.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Rugazi, province Bubanza**

En date du 10 février 2020, sur la colline Kibuye, Stany Sindayikengera, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers de la position de Kibuye, zone et commune Rugazi, province Bubanza. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot de la zone Muzinda avant d'être transférée au cachot du commissariat provincial de la police à Bubanza. Selon les mêmes sources, Stany Sindayikengera était membre du parti CNDD-FDD avant d'intégrer le parti CNL et son arrestation est liée aux mobiles politiques.

### **Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 10 février 2020, sur la colline Nyabunyegeri, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Pontien Bavakure, fils de Barumwete et Bamvugire, résidant sur cette même colline, a été arrêté par des Imbonerakure conduits par Népomuscène Dusengumuremyi, responsable des Imbonerakure en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, cette victime a été détenue au cachot du poste de police de la zone Rubirizi avant d'être conduite en date du 11 février 2020 au cachot du parquet à Kabezi et transférée quelques jours après à la prison centrale de Mpimba.

### **Deux membres du parti UPRONA arrêtés en commune et province Gitega**

En date du 12 février 2020, au bar Kungoma, au centre-ville de Gitega, à l'ancien marché de Gitega, Amédée Habimana, conseiller chargé de la communication à la première vice-présidence et Evode Bihizi, cadre de la Mutuelle de la Fonction Publique et responsable provincial de la JRR à Gitega, tous membres du parti UPRONA, ont été arrêtés par des policiers, au moment où ils partageaient un verre. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du commissariat provincial de police à Gitega. Selon les mêmes sources, leur arrestation est liée à leur positionnement sur la liste des candidats aux élections législatives.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Kabarore, province Kayanza**

En date du 3 février 2020, le matin, sur la colline Tondero, zone Rugazi, commune Kabarore, province Kayanza, Willy Kelvin Nsengiyumva, marié, responsable du parti CNL dans la zone Rugazi, de la même commune a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, la veille, dans la nuit, des Imbonerakure buvaient dans une pièce de son cabaret et ils y ont laissé une grenade et une tenue militaire avant de rentrer tard la nuit et Willy ne l'avait pas remarqué. Selon les mêmes sources, le lendemain matin, des policiers sont venus y opérer une fouille perquisition et ils ont trouvé lesdits objets. Ces policiers ont alors appelé des agents du SNR qui sont venus l'arrêter et l'ont conduit au bureau provincial du SNR.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Gatara, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 février 2020 indique qu'en date du 2 février 2020, sur la colline Gihororo, commune Gatara, province Kayanza, Serges résidant sur la colline Kivuruga, responsable communal du parti CNL, a été arrêté et détenu au bureau provincial du SNR à Kayanza par des agents du SNR qui l'accusaient d'avoir tenu une réunion illégale de ce parti. Selon des sources sur place, Serges venait d'organiser une réunion dudit parti à la permanence communale de ce parti à l'intention des membres natifs de cette commune. Selon les mêmes sources, cette victime a été relâchée en date du 4 février 2020.

### **Six membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En dates du 27 et 28 janvier 2020, sur les collines 13ème et 14ème transversale Maramvya, Janvier Havyarimana, Thomas Ndakoraniwe, Ligène Mugisha, Jean de Dieu Nizigiyimana, André Butoyi et Isaac Kwihangana, tous membres du parti CNL, résidants de la zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la zone Maramvya par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, en date du 28 janvier 2020, Janvier Havyarimana, Thomas Ndakoraniwe et Ligène Mugisha qui ont été arrêtés en date du 27 janvier 2020 à la 13ème transversale pour les deux premiers et à la 14ème transversale pour Ligène ont été transférés au cachot du poste de police de la zone Rukaramu par ce responsable du SNR. Selon les mêmes sources, Jean de Dieu Nizigiyimana, André Butoyi et Isaac Kwihangana, qui ont été arrêtés à la 14ème transversale Maramvya, en date du 28 janvier ont été détenus au cachot du poste de police de la zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Toutes ces personnes ont été accusées d'être membres influents du parti CNL en zone Maramvya.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Bugendana, province Gitega**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2020 indique qu'en dates du 15 et 16 janvier 2020, Samuel Ndikumana, trésorier du parti CNL en commune Bugendana, enseignant à l'ECOFO Cishwa, résidant sur la colline Cishwa de la même commune et Bernard Gahungu, membre aussi du parti CNL ont été arrêtés respectivement par des Imbonerakure et le chef provincial du SNR, Blaise Ngomirakiza. Selon des sources sur place, Samuel Ndikumana s'était rendu dans la localité de Gatunguru pour informer des membres de son parti d'un report d'une réunion. A son retour, des Imbonerakure de la localité de Rubenga l'ont arrêté en l'accusant d'avoir tenu une réunion clandestine du parti CNL et l'ont acheminé vers la permanence du parti CNDD-FDD où il a été tabassé. Après, ils ont appelé l'administrateur communal de Bugendana, Béatrice Bukuru, qui l'a conduit au cachot de la commune Bugendana où il a passé la nuit. Selon les mêmes sources, le lendemain matin, des membres du parti CNL dont Bernard Gahungu se sont rendus au bureau communal pour demander des raisons de l'arrestation de Samuel Ndikumana et le chef provincial du SNR, Blaise Ngomirakiza, a ordonné à l'OPJ d'émettre un mandat d'arrêt à l'encontre de Samuel. Bernard Gahungu a été aussi arrêté par le chef provincial du SNR en l'accusant d'injurier les autorités après avoir dit qu'ils ne peuvent pas accepter des injustices et qu'au mois de mai 2020, ils vont tout changer. Le chef provincial du SNR les a conduits à la prison de Gitega le même jour. En date du 20 janvier 2020, les deux victimes ont été auditionnées par le TGI Gitega dans le cadre d'un procès de flagrance. Accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et de tenir des réunions clandestines de son parti, Samuel a été condamné à une peine de 10 ans tandis que Bernard a été condamné à 2 ans de servitude pénale.

### **Dix-huit membres du parti CNL arrêtés en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 31 janvier 2020, sur la colline Vyanzo, zone Gatare, commune Busoni, dix-huit membres du parti CNL dont Musafiri Moussa, Hassani Haberintwari, Marc Rwaswa, Gérard Mvunamaboko, Gilbert Ngendakumana, Samuel Kavamakungu et Souleyman Bizimana, tous de la colline Gatete, Abdoukalim Rukundo de la colline Kivo et Jacques Butoyi de la colline Gatare, représentant zonal du parti CNL en zone Gatare ont été arrêtés par le chef de zone Gatare, Vital Manirambona accompagné des Imbonerakure Mugema, Issa Serumondo, Mugemancuro et leur chef zonal, Prosper Mbonimpa. Selon des sources sur place, le mobile de cette arrestation est qu'ils ont trouvé les photocopies de leurs cartes d'identité chez leur représentant du CNL au niveau de la zone Gatare Jacques Butoyi qui les avait collectées pour les faire inscrire au niveau de la CECI sur la liste des mandataires du parti CNL. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été rassemblées sur le terrain de football à Vyanzo puis 9 ont été libérées et 9 autres dont leur chef zonal Jacques Butoyi ont été conduites au cachot de la commune Busoni à Rusarasi.

### **Quatre membres du parti FNL arrêtés en commune Gitaramuka, province Karuzi**

En date du 30 janvier 2020, vers 17 heures, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, quatre membres du parti FNL dont Ismaël et Innocent ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune par des Imbonerakure dirigés par les prénommés Longin et Issa. Selon des sources sur place, ils étaient accusés de tenir une réunion illégale. Selon les mêmes sources, les victimes partageaient une bière dans un cabaret d'un prénommé François. Elles ont passé une nuit au cachot

et ont été libérées le lendemain vers 11 heures suite à un ordre dit provenant d'en-haut et prévenant qu'il ne faut plus maltraiter les membres de ce parti car il est proche du CNDD-FDD. Mais le cabaretier a été accusé d'accueillir des politiciens et a été infligé d'une amende de 20.000 fbu par le chef de colline accompagné par des Imbonerakure.

### **Un enseignant arrêté en commune Gitaramuka, province Karuzi**

En date du 27 janvier 2020, vers 13 heures, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, un prénommé Dieudonné, âgé de 43 ans, professeur d'EPS au Lycée saint Augustin de Gitaramuka, a été arrêté et détenu par des policiers au cachot de la commune Gitaramuka. Selon des sources sur place, il était accusé d'insolence envers le directeur dudit lycée. Selon les mêmes sources, la victime avait eu une dispute avec son directeur Abbé Jean Paul Nsavyiyongoma au retour du match de football qui avait opposé des élèves dudit Lycée à ceux du Lycée de Karuzi. Des Imbonerakure ont été approchés et payés par ledit recteur pour accuser la victime d'avoir outragé les hauts dirigeants et qu'elle faisait partie des bandes armées de 1996 appelés « Sans Echec ». En date du 31 janvier 2020, le corps professoral a arrêté le travail pour réclamer la libération de leur collègue et suite à cette pression, il a été libéré le même jour vers 16 heures.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Gatara, province Kayanza**

En date du 2 février 2020, sur la colline Kivuruga, zone et commune Gatara, province Kayanza, Serges Nibigira, enseignant au Lycée Musema, représentant du parti CNL en commune Gatara, a été arrêté par le responsable du SNR en province Kayanza. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir tenu une réunion des membres du comité du parti CNL à la permanence de ce parti en zone Gatara.

### **Un juge du tribunal de résidence arrêté en commune et province Rumonge**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 janvier 2019 indique qu'en date du 23 janvier 2020, au quartier Iteba, commune et province Rumonge, Ladislas Niyongabo, juge au tribunal de résidence de Burambi a été arrêté par la police de Rumonge lorsqu'il étanchait la soif dans un bistrot du centre urbain de Rumonge. Selon des sources sur place, ce juge a été accusé d'outrage au chef de l'Etat. Selon les mêmes sources, dans un jugement de flagrance, Ladislas Niyongabo a été condamné à 2 ans de prison ferme par la Cour d'Appel de Bururi.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Butezi, province Ruyigi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 janvier 2020 indique qu'en date du 10 décembre 2019, le soir, dans la localité appelée Kwisumo, sur la colline Rubaragaza, commune Butezi, province Ruyigi, Gamaliel Nkuzimana et Belyse Egerimana, tous membres du parti CNL, ont été tabassés par des Imbonerakure puis arrêtés et détenus au cachot du poste de police de la commune Butezi avant de les transférer au cachot du commissariat de police de Ruyigi. Selon des sources sur place, ces victimes rentraient et se sont heurté à une barrière gardée par des Imbonerakure. Selon les mêmes sources, Belyse Egerimana a voulu passer en dessous de la

barrière et soudain ces Imbonerakure l'ont giflée. Son ami Gamaliel Nkuzimana qui l'accompagnait est intervenu et il a été frappé aussi.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Mutaho, province Gitega**

En date du 23 janvier 2020, au chef-lieu de la commune Mutaho, province Gitega, Daniel Havyarimana et Ferdinand Niyonkuru, tous membres du parti CNL, résidants sur la colline Nyangungu ont été arrêtés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir battu des Imbonerakure de la colline Nyangungu dans la même commune. Selon les mêmes sources, ces deux militants du CNL ont été détenus au cachot de la police de cette commune.

### **Quatre membres du parti CNL en commune Bwambarangwe, province Kirundo**

En date du 23 janvier 2020, sur la colline Kibonobono, Celeus Nzungu, responsable du parti CNL sur cette colline, Emmanuel Nduwimana et Emmanuel Mushimantwari respectivement secrétaire et responsable du parti CNL sur la sous-colline Rubavu ainsi que Léonce, responsable des jeunes du parti CNL sur la colline Buhoro, ont été arrêtés par des Imbonerakure et conduits au cachot du commissariat de la police en commune Bwambarangwe par le responsable du SNR dans cette commune accompagné par le chef des Imbonerakure en zone Mukenke. Selon des sources sur place, Celeus Nzungu a été accusé de n'avoir pas secouru le chef de la colline Bugorora lorsqu'il se bagarrait avec des membres du parti CNL et les trois autres ont été accusés d'outrage au chef de l'Etat.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Vumbi, province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 janvier 2020 indique qu'en date du 19 janvier 2020, vers 20 heures, sur la sous colline Rukurazo, colline Cendajuru, commune Vumbi, province Kirundo, Sezibera, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure conduits par Kabande, chef des Imbonerakure de cette sous colline et Jérôme Riyazimana, chef communal des Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de saluer des gens par une salutation de son parti CNL : « Gira CNL ». Selon les mêmes sources, elle a été conduite au cachot communal de Vumbi sur l'ordre de l'administrateur communal Jean Baptiste Kwizera et jusqu'à présent il n'a pas été entendu par l'OPJ.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Bwambarangwe, province Kirundo**

En date du 21 janvier 2020, Fidèle Nzobakenga, membre du parti CNL a été arrêté et conduit au cachot de la police en commune Bwambarangwe par l'OPJ communal. Selon des sources sur place, cette victime de la colline Butahana a été accusé d'ensorceler Liduine Hicuburundi, élue collinaire de cette colline, membre du parti CNDD- FDD. Selon les mêmes sources, Liduine Hicuburundi a porté plainte chez l'OPJ afin d'empêcher l'adhésion de certains membres du parti CNDD-FDD au parti CNL.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 janvier 2020 indique qu'en dates du 14 et 15 janvier 2020, des Imbonerakure Zacharie Miburo et Ahishakiye ont arrêté Joseph Habonimana et Isaac Buhiza, tous membres du parti CNL et ont été détenus au cachot de la

commune Ntega. Selon des sources sur place, Isaac Buhiza a été arrêté en date du 15 janvier 2020 sur la colline Rukore, commune Ntega, province Kirundo quand il venait de Bujumbura et il a été accusé d'avoir volé un téléphone portable avant de se rendre à Bujumbura. Selon les mêmes sources, Joseph Habonimana, a été arrêté en date du 14 janvier 2020 et a été accusé de fréquenter un cabaret des opposants.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 janvier 2020 indique qu'en date du 11 janvier 2020, sur la colline Butare, commune Kayogoro, province Makamba, Jean Marie Mukerandanga et Eric Ndayiragije, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des Imbonerakure, Gilbert Ndikuriyo, chauffeur de l'administrateur de la commune Kayogoro, Zachée Misago et un autre connu sous le sobriquet d'Américain. Selon des sources sur place, ces deux victimes ont été accusées de troubler l'ordre public en incitant des gens à fuir vers des camps de réfugiés en Tanzanie. Selon les mêmes sources, elles ont été détenus au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro jusqu'au 17 janvier 2020 avant d'être transférés au cachot du parquet de Makamba.

### **Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 16 janvier 2020, vers 18 heures, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Blaise Pascal Kararumiye, journaliste correspondant de la radio Isanganiro été arrêté et détenu au cachot du commissariat provincial de police par le procureur de la République en province Karuzi, François Harerimana sur l'ordre du Gouverneur de cette province, Calinie Mbarushimana. Selon des sources sur place, il a été conduit au parquet où il a été interrogé par ledit procureur. Selon les mêmes sources, Blaise Pascal a été accusé d'avoir diffusé des fausses informations sur les coopératives Sangwe2 en province Karuzi.

### **Une personne arrêtée en commune et province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 janvier 2020 indique qu'en date du 13 janvier 2020, vers 11 heures, au Lycée communal Shombo, en zone Shombo, commune et province Muramvya, Cyriaque Manirakiza, enseignant, représentant du syndicat SEPEDUC en province Muramvya, a été arrêté à son poste d'attache et conduit au cachot du commissariat provincial de police par le responsable du SNR à Muramvya. Selon des sources sur place, Cyriaque Manirakiza a été accusé de s'opposer à la retenue de 500 fbu sur le salaire de chaque enseignant membre de son syndicat comme l'exige la COSSESSONA.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mukaza, Bujumbura Mairie**

En date du 7 janvier 2020, au campus Mutanga, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Jean de Dieu Nkunuzimana, étudiant de l'Université du Burundi, dans la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, membre du parti CNL, a été arrêté par le responsable adjoint de la sécurité au campus Mutanga accompagné par des étudiants Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils l'ont conduit

au cachot de la zone Nyakabiga et il a été transféré en date du 8 janvier 2020 au cachot de la police judiciaire de Jabe situé en zone Bwiza, Bujumbura Mairie. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée de tenir une réunion du parti CNL avec des étudiants membres de ce parti ressortissants de la province Gitega sans en avoir l'autorisation.

### **Une femme arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 9 janvier 2020, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une femme nommée Bogoye, âgée d'une cinquantaine d'année, a été arrêtée par des policiers et conduite au cachot de la zone Buhiga. Selon des sources sur place, elle était accusée de complicité dans la commercialisation de bière prohibée. Selon les mêmes sources, la victime était dans les travaux communautaires sur la RN 12 quand un motard est passé et son petit bagage composé de sacs est tombé. Cette femme qui était tout près l'a ramassé et a trouvé dedans une bouteille d'un litre de bière prohibée appelée « kanyanga ». Ceux qui étaient avec cette femme ont informé le chef de colline André Mbonihankuye qui a vite appelé des policiers pour l'arrêter. Cette femme a été exigée d'indiquer le nom du motard qui portait cette boisson prohibée afin d'être libérée mais le motard n'était pas connu dans la localité.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabihanga, province Mwaro**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 janvier 2020 indique qu'en date du 5 janvier 2020, sur la colline Gisyike, commune Nyabihanga, province Mwaro, Mbonigarura, âgé de 42 ans, résidant sur la même colline, a été arrêté par l'administrateur communal, Adrien Ntunzwenimana. Selon des sources sur place, il a été accusé de boire une boisson prohibée appelée «umudiringi». Selon les mêmes sources, la victime a été arrêtée parce qu'elle a fait louer sa maison du centre Gisyike comme permanence au parti CNL. La victime a été conduite et détenue au cachot de la commune Nyabihanga.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabihanga, province Mwaro**

En date du 7 janvier 2020, sur la colline Miterama, commune Nyabihanga, province Mwaro, Béatrice Barengayabo, âgée de 38 ans, résidant sur cette colline, membre du parti CNL, a été arrêtée chez elle par un Imbonerakure sur l'ordre de l'administrateur communal, Adrien Ntunzwenimana. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir diffusé sur des réseaux sociaux un audio d'une formation dite patriotique des élèves en vacances du 28 décembre 2019. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite et détenue au cachot de la commune Nyabihanga.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Nyabihanga, province Mwaro**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 janvier 2020 indique qu'en date du 4 janvier 2020, sur la colline Gisyike, commune Nyabihanga, province Mwaro, Marcel, âgé de 28 ans et Jonas, âgé de 31 ans tous de la colline Musongati, membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers accompagnés par un Imbonerakure sur l'ordre de l'Administrateur communal, Adrien Ntunzwenimana. Selon des sources sur place, ils étaient accusés d'avoir tenu une réunion illégale. Ces victimes ont été conduites et détenues au cachot de la commune Nyabihanga.

### **Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Gasorwe, province Muyinga**

En date du 2 janvier 2020, sur la colline Rusimbuko, commune Gasorwe, province Muyinga, Joseph Niyonkuru, Louis Hakoringingo, Rashid et Hashim Butungiro, résidents sur la colline Kigoganya de la même commune, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des Imbonerakure et conduits au cachot de la commune Gasorwe. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de troubler la sécurité dans leur localité.

### **Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi**

En date du 2 janvier 2020, sur la colline Buhama, zone Musasa, commune Kiremba, province Ngozi, Serges Nzambimana, Désiré Nizigiyimana, Thomas et Cédric Kadafi ont été arrêtés par des policiers accompagnés du chef de zone Musasa, Didace Manikurakure et conduits au cachot de la zone Gakere de la même commune. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de circuler la nuit. Selon les mêmes sources, les victimes avaient appris qu'il y avait un plan de détruire leur permanence et avaient décidé de monter la garde.

### **Un syndicaliste arrêté en commune et province Rutana**

En date du 8 janvier 2020, vers 18 heures, tout près du bureau de la province Rutana, Antoine Manuma, président du syndicat SYGEPEBU a été arrêté par Ezechiel, le responsable provincial du SNR et l'a conduit chez lui. Selon des sources sur place, il a été accusé de refuser la retenue de 500 francs burundais par COSESSONA sur le compte de chaque enseignant. Selon les mêmes sources, après interrogatoire, Antoine Manuma a été conduit au cachot du poste de police de la commune Rutana avant d'être transféré à Bujumbura en date du 10 janvier 2020.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 3 juillet 2020, à la 13<sup>ème</sup> transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Théodore Vyukusenge, membre du parti CNL, résidant sur cette colline, originaire de la colline Musugi, commune Kanyosha, de la même province, a été arrêté par Samson Nguvu, Imbonerakure et responsable du parti CNDD-FDD sur cette colline. Selon des sources sur place, Théodore a été accusé de n'avoir pas voté pour le parti CNDD-FDD aux élections du 20 mai 2020. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au cachot du poste de police de la zone Maramvya mais un OPJ qui était sur les lieux a refusé de le mettre au cachot. Il a été alors conduit au cachot du poste de police de la zone Rukaramu sur l'ordre de Gaston Singora, chef de zone Maramvya. En date du 4 juillet 2020, Théodore a été transféré au cachot du parquet de la province Bujumbura rural à Kabezi.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mugina, province Cibitoke**

En date du 9 juillet 2020, au bureau de la commune Mugina, province Cibitoke, Marie Nzinahora, membre du parti CNL, résidant sur la colline et zone Ruziba, commune Mugina, province Cibitoke a été arrêtée par des policiers du poste de police de Mugina et détenue au cachot de la même commune. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de donner des informations à la RPA. Selon les mêmes sources, Marie s'était rendue au bureau communal pour porter plainte chez l'OPJ de Mugina contre Juvénal Mbanzendre, responsable des

Imbonerakure de la zone Ruziba, qui l'avait menacée de la tuer. Juvénal a signalé aux policiers la présence de Marie et ils l'ont arrêtée. En date du 10 juillet 2020, Jovith Bayavuge, administrateur communal de Mugina a interrogé Marie en lui intimant l'ordre de citer les autres membres de son parti qui donnent des informations à la RPA. Après l'interrogatoire, il l'a fait retourner au cachot.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 10 juillet 2020, sur la 12<sup>ème</sup> transversale Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Simon Nkengurutse, membre du parti CNL et candidat aux élections collinaires, a été arrêté par le prénommé Richard, chef de cette colline et membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Simon a été conduit au cachot du parquet de la commune Kabezi. Selon les mêmes sources, son appartenance politique est à l'origine de cette arrestation.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Bugarama, province Rumonge**

En date du 6 juillet 2020, sur la colline Cashi, commune Bugarama, province Rumonge, Janvier Nibitanga alias Mayebo, membre du parti CNL, a été arrêté par le prénommé Michel, responsable provincial du SNR à Rumonge. Selon des sources sur place, ce membre du parti CNL a été accusé de participation aux bandes armées. Il a passé la nuit du 6 juillet 2020 au cachot du SNR situé au domicile de ce responsable avant d'être transféré au cachot de la police à Rumonge en date du 7 juillet 2020

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 juillet 2020 indique qu'en date du 24 juin 2020, sur la colline Muvumu, zone Kabuye, commune et province Kayanza, Roger Habimana, originaire de la colline Ntarambo de la commune Kayanza, membre du parti CNL et élu au conseil communal a été arrêté et détenu au cachot du SNR puis conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza.

En date du 14 juillet 2020, sur la colline Kibingo, commune et province Kayanza, Albert Sinzumunsi, maçon et originaire de cette colline, membre du parti CNL et élu au conseil communal lors des élections de 2020, a été arrêté lorsqu'il se rendait à son travail. Selon des sources sur place, il a été incarcéré au cachot du commissariat de police à Kayanza.

Ces deux membres du parti CNL ont été arrêtés par des agents du SNR sur ordre de Ferdinand Habimana, secrétaire du parti CNDD-FDD à Kayanza et Jean Marie Manirakiza, administrateur communal de Kayanza.

Selon les mêmes sources, les mobiles de ces arrestations sont liés au vote du nouvel administrateur de la commune Kayanza. Les membres du parti au pouvoir craignent de ne pas remporter le vote du nouvel administrateur prévu le 24 juillet 2020 étant donné que le CNDD-FDD compte 22 sièges, le CNL 21 sièges et le FRODEBU 5 sièges.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Buhiga, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 juillet 2020 indique qu'en date du 12 juillet 2020, vers 21 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un nommé Nsengiyumva, âgé de 26 ans, membre du parti CNL et vendeur des brochettes près de l'hôpital Buhiga, a été arrêté, tabassé, puis conduit au cachot de la police à Buhiga par un groupe d'Imbonerakure dont les prénommés Robert, Elysée et Anicet commandés par le prénommé Gervais surnommé Colonel Meja, chef de cette colline. Selon des sources sur place, ce chef de colline est arrivé à cet endroit à bord d'une moto et ceux qui étaient sur place ont crié « koroneri meja arashitse » (*Colonel Meja arrive*) et la victime a répété ces mots, ce chef de colline l'a directement accusée de lui avoir injurié en déformant ces mots pour lui qualifier d'« Umumenja » (*un criminel*). Le lendemain matin, ces Imbonerakure accompagnés du chef de colline se sont rendus au bureau à la police et lui ont intimé l'ordre de payer une somme de 40 000 fbu et les policiers l'ont libérée.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 10 juillet 2020, sur la colline Rwibikara, commune Busoni, province Kirundo, Rénovât Nshimirimana, membre du parti CNL et candidat aux élections collinaires a été arrêté par les nommés Ndibanje et Ndayisenga, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été accusé d'outrage au Président Évariste Ndayishimiye. Selon les mêmes sources, il a été incarcéré au cachot de la commune Busoni.

### **Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Bugabira, province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 juillet 2020 indique qu'en date du 11 juillet 2020, sur la colline Kiyonza, commune Bugabira, Gervais Ndibanje, Édouard Hitimana et Jérémie, membres du parti CNL ont été arrêtés dans un cabaret chez Kabura par Marc Rwaswa et Fidèle Cinditse, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, le motif de leur arrestation est d'avoir écouté la radio VOA suspendue sur le territoire Burundais. Selon les mêmes sources, les victimes ont été incarcérées au cachot de la commune Bugabira et ont été accusés de complicité avec l'ennemi.

### **Deux jeunes Imbonerakure arrêtés en commune Bukinanyana province Cibitoke**

En date du 7 août 2020, vers midi, sur la colline et zone Rusenda, commune Bukinanyana, province Cibitoke, Japhet Ndikumana et Nsengiyumva, tous Imbonerakure, ont été arrêtés et embarqués dans un véhicule par Venant Miburo, responsable du SNR en province Cibitoke. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de diffuser l'information des corps sans vie retrouvés sur la colline Gafumbegeti, sur les réseaux sociaux. Selon les mêmes sources, ces deux Imbonerakure étaient avec d'autres dans la réserve naturelle de la Kibira pour enterrer 12 cadavres retrouvés dans cette réserve en date du 6 août 2020, dans la vallée de Barikore, colline Gafumbegeti, zone Butahana, commune Mabayi, province Cibitoke.

### **Une personne arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie**

En date du 8 août 2020, au quartier Kigobe, zone Gihosha, commune Ntahangwa, Bujumbura

Mairie, Pierre Basore, enseignant au Lycée Kayanza, a été arrêté et détenu au cachot de la police Gihosha accusé par l'OPJ de la zone Gihosha d'avoir volé les examens d'Etat puis a été transféré le lendemain matin au cachot de la Police Judiciaire de Jabe. Selon des sources sur place, il a été appelé par le chef de la commission pour s'expliquer sur la lettre qu'il avait adressé à la commission en charge de la préparation de l'Examen d'Etat édition 2019-2020 en date du 3 août 2020. Dans cette lettre, il avait dénoncé des irrégularités dans le choix d'un examen du cours de télécommunication et audiovisuel, dont il est le professeur titulaire car il y avait des questions qui ne faisaient pas partie du programme. Selon des sources sur place, on l'a exigé d'écrire une lettre pour démentir la précédente mais il a refusé.

### **Une personne arrêtée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie**

En date du 6 août 2020, au quartier IV, zone Ngagara, commune Ntakangwa, Rémy Nsengiyumva, résidant à la 11<sup>ème</sup> avenue en zone urbaine de Cibitoke a été arrêté sur ordre du chef de zone Ngagara, Imelde Ndikuriyo et retenu au cachot de la zone Ngagara. Selon des sources sur place, cette autorité a téléphoné Rémy en utilisant le téléphone de Déo Nibitegeka, patron des locaux abritant le bar « ocapa » sis au quartier II Ngagara et lui a demandé de le rencontrer dans son bureau. Arrivée au bureau, il a été accusé de lui avoir dénigré dans un entretien avec une personne qui lui en a informé. Selon les mêmes sources, la victime a été placé au cachot sans dossier ni procès. Le 7 août 2020 dans une visite de ce cachot par le substitut du procureur de Ntakangwa, il a été relâché.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie**

En date du 11 août 2020, vers 21 heures, dans la localité appelée "kw'Isamariro", Issa Ngendakumana, membre du parti CNL, chargé des finances au sein de la ligue des jeunes dudit parti, résidant en zone Buterere, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, a été arrêté par des hommes non identifiés. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs étaient à bord d'un taxi voiture. Selon les mêmes sources, la victime qui revenait d'un restaurant pour prendre du thé vert, a été retrouvé détenu au cachot de la zone Buterere.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Mabayi, province Cibitoke**

Dans l'après-midi du 11 août 2020, sur la colline Muhungu, zone Butahana, commune Mabayi, province Cibitoke, Alfred Nyandwi, candidat aux élections collinaires sur cette colline et Jean Paul Safari, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et détenus au cachot de la brigade Mabayi par des policiers de ladite brigade accompagnés par des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de détruire un monument du parti CNDD-FDD sur cette colline mais ce monument avait été détruit il y a plus d'une année.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Kanyosha, province Bujumbura rural**

En date du 12 Août 2020, sur la colline Sarongo, zone Ruyaga, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Protais Macumi, membre du parti CNL, a été arrêté et détenu au cachot de cette zone par des Imbonerakure dont le prénommé Mamert. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir dit que les élections présidentielles ont été truquées par le parti CNDD-FDD et que ces élections avaient été gagnées par Agathon Rwasa.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Matongo, province Kayanza**

En date du 14 août 2020, sur la colline Ryakabamba, commune Matongo, province Kayanza, Rénovat Nkinahamira, membre du parti CNL, a été arrêté et détenu au cachot communal par le

chef collinaire accompagné par des policiers. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir détruit une école qui n'a pas été précisée. Selon les mêmes sources, il a été vu avec de petits morceaux de briques qu'il avait collectés dans un chantier en construction de la localité. Rénovat avait fui au mois de mars 2020 avant la campagne électorale à cause des menaces des Imbonerakure et il venait tout juste de rentrer de sa cachette.

### **Un mineur arrêté en commune Gihanga, province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 août 2020 indique qu'en date du 15 août 2020, sur la colline Rumotomoto, commune Gihanga, province Bubanza, Régis Bigirimana, âgé de 7 ans, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la PJ de Gihanga. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de violer une fillette voisine de 4 ans en date du 11 août 2020. Selon les mêmes sources, Odile Ndiokubwayo, mère du présumé auteur, a été bousculée par l'oncle de la fillette lors des échauffourées éclatées entre ces deux familles et a été évacuée vers l'hôpital. Régis Bigirimana a été libéré en date du 17 août 2020, vers le soir.

Selon le code pénal burundais, les mineurs de moins de quinze ans sont pénalement irresponsables. Les infractions commises par ces derniers ne donnent lieu qu'à des réparations civiles.

Selon l'article 30 dudit code, les mesures de protection, d'éducation et de surveillance qui peuvent être prononcées contre un mineur sont l'avertissement, le rappel à la loi, la remise aux parents, au tuteur ou à une personne de confiance.

### **Huit personnes arrêtées en commune Kibago, province Makamba**

En date du 30 août 2020, le matin, sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, huit personnes dont Ndayavugwa, tous travailleurs domestiques, ont été arrêtées dans leurs ménages lors d'une fouille perquisition effectuée par la police et détenus au cachot du commissariat communal à Jimbi. Selon une source administrative collinaire, la plupart de ces victimes sont originaires des provinces Gitega et Karuzi et ont été soupçonnés d'appartenir au mouvement armé. Avant leur arrestation, des rumeurs avaient circulé la veille faisant état de probables incursions des rebelles en provenance de la Tanzanie.

### **Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Buganda, province Cibitoke**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 août 2020 indique qu'en date du 22 août 2020, vers 3 heures du matin, sur la colline Ndava-village, commune Buganda, province Cibitoke, Ernest Ndizeye, ancien chef de colline durant plus de 10 ans, membre du parti CNDD-FDD et candidat aux élections des conseillers collinaires à Ndava, a été arrêté par des policiers sur l'ordre de Pamphile, administrateur de la commune Buganda. Selon des sources sur place, cette arrestation a eu lieu après une fouille perquisition commanditée par cette autorité à son domicile afin de l'empêcher de se présenter aux élections collinaires du 24 août 2020. Selon les mêmes sources, Ernest a été conduit au cachot du commissariat provincial de police à Cibitoke.

### **Deux personnes arrêtées en commune Bugarama, province Rumonge**

En date du 27 août 2020, sur la colline Bambo, zone Ruteme, commune Bugarama, province Rumonge, Claver Ndikumana et son fils, Elie Bigino ont été arrêtés chez eux par le commissaire communal de police à Bugarama de la même province. Selon des sources sur place, les proches des victimes n'ont pas été informés de leur lieu de détention.

### **Huit personnes arrêtées en commune Mugamba, province Bururi**

En date du 27 août 2020, sur la colline et Zone Kivumu, commune Mugamba, province Bururi, Aimé Parfait Gatore fils de Venuste Ntahombaye, administrateur de la commune Mugamba; Eddy Moïse Ndabanogeye fils de Nzosaba Dismas; Guy Donard Tungatwese fils de Tungatwese Eric; Sandrine Icoyitungiye, Parfait Ndikumwenayo et Albert Rukundo fille et fils de Hakizimana Aloys; Clovis Nungubumwe fils de Gaganiza ainsi que le nommé Ntakirutimana ont été arrêtés sans mandat par la police à leurs domiciles. Selon des sources sur place, ces arrestations sont liées à la récente attaque d'hommes armés dans les communes de la province Rumonge, frontalières avec la commune Mugamba, province Bururi.

### **Vingt personnes arrêtées en commune Mukaza, Bujumbura Mairie**

En date 28 août 2020, au quartier I, zone Nyakabiga, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura, vingt personnes ont été arrêtées par des policiers. Selon des sources sur place, ces derniers ont d'abord encerclé le quartier tôt le matin et ils ont ensuite procédé aux arrestations. Selon les mêmes sources, la majorité de ces victimes sont des jeunes congolais et ces policiers leur exigeaient une somme de 10 mille fbu pour les libérer.

### **Quatre personnes arrêtées en commune et province Rumonge**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 juillet 2020 indique qu'en date du 11 juillet 2020, sur la colline Muhuzu de la zone Minago, commune et province Rumonge, Gérard Buname, Emmanuel Butoyi, François Nyandwi et Samson Ndayisaba, tous fidèles de l'Eglise du réveil en Afrique ont été arrêtés lors de la prière par Michel Ndikuriyo, responsable du SNR en province de Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de tenir une réunion visant à déstabiliser la sécurité et ont été détenus au commissariat de la police à Rumonge.

### **Un administratif membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Mabayi, province Cibitoke**

Dans la matinée du 22 juillet 2020, sur la colline Gafumbegeti, commune Mabayi, province Cibitoke, Adelthe Nahabandi, chef de cette colline, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par des policiers qui l'ont conduit au cachot du poste de police de Mabayi. Selon des sources sur place, il a été accusé de collaborer avec des hommes armés opérant dans la forêt de la Kibira. Selon les mêmes sources, Venant Miburo, responsable provincial du SNR à Cibitoke s'est rendu sur les lieux pour l'interroger dans l'après-midi du même jour.

### **Une femme membre du parti CNL arrêtée en commune Rusaka, province Mwaro**

En date du 20 juillet 2020, Alice Ndayishimiye, membre du Parti CNL, résidant sur la colline Kinyovu, commune Rusaka, province Mwaro, a été arrêtée et détenue au cachot du commissariat de police de Mwaro par Gérard Ndayisenga, responsable provincial du SNR. Selon des sources sur place, elle a été accusée de se présenter au vote des sénatoriales alors qu'elle ne figurait pas sur la liste des conseillers de cette commune. Selon les mêmes sources, Alice Ndayishimiye avait été cooptée.

### **Un administratif membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Rugombo, province Cibitoke**

Dans la nuit du 24 juillet 2020, au secteur Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke, Ramadhan Sibomana, chef du ce secteur, en même temps secrétaire communal-adjoint du parti CNDD-FDD, a été arrêté par des policiers qui l'ont conduit au cachot du parquet de Cibitoke. Selon des sources sur place, ces derniers ont opéré une fouille perquisition à son domicile où ils ont saisi des pagnes et des sachets en provenance de la RDC. Selon les mêmes sources, il a été accusé de mener du commerce illicite dans cette province.

### **Dix membres du parti CNL arrêtés en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie**

En date du 21 juillet 2020, au quartier II, zone Buterere, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, des policiers du 3<sup>ème</sup> GMIR et de l'API ont arrêté dix personnes dont Abbas Simbakwiye, président du parti CNL au niveau zonal, Patrick, membre du conseil communal, Evariste Bakevyumusaya, Gaël Nimubona, Radjabu Minani, Israël et Rhamadhan, tous membres du parti CNL et candidats aux élections des conseillers collinaires prévues en date du 24 août 2020. Selon des sources sur place, ces personnes ont été conduites au cachot de cette zone.

### **Deux jeunes Imbonerakure arrêtés en commune Bukinanyana province Cibitoke**

En date du 7 août 2020, vers midi, sur la colline et zone Rusenda, commune Bukinanyana, province Cibitoke, Japhet Ndikumana et Nsengiyumva, tous Imbonerakure, ont été arrêtés et embarqués dans un véhicule par Venant Miburo, responsable du SNR en province Cibitoke. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de diffuser l'information des corps sans vie retrouvés sur la colline Gafumbegeti, sur les réseaux sociaux. Selon les mêmes sources, ces deux Imbonerakure étaient avec d'autres dans la réserve naturelle de la Kibira pour enterrer 12 cadavres retrouvés dans cette réserve en date du 6 août 2020, dans la vallée de Barikore, colline Gafumbegeti, zone Butahana, commune Mabayi, province Cibitoke.

### **Une personne arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie**

En date du 8 août 2020, au quartier Kigobe, zone Gihosha, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Pierre Basore, enseignant au Lycée Kayanza, a été arrêté et détenu au cachot de la police Gihosha accusé par l'OPJ de la zone Gihosha d'avoir volé les examens d'Etat puis a été transféré le lendemain matin au cachot de la Police Judiciaire de Jabe. Selon des sources sur place, il a été appelé par le chef de la commission pour s'expliquer sur la lettre qu'il avait adressé à la commission en charge de la préparation de l'Examen d'Etat édition 2019-2020 en date du 3 août 2020. Dans cette lettre, il avait dénoncé des irrégularités dans le choix d'un examen du cours de télécommunication et audiovisuel, dont il est le professeur titulaire car il y avait des questions qui ne faisaient pas partie du programme. Selon des sources sur place, on l'a exigé d'écrire une lettre pour démentir la précédente mais il a refusé.

### **Une personne arrêtée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie**

En date du 6 août 2020, au quartier IV, zone Ngagara, commune Ntahangwa, Rémy Nsengiyumva, résidant à la 11<sup>ème</sup> avenue en zone urbaine de Cibitoke a été arrêté sur ordre du chef de zone Ngagara, Imelde Ndikuriyo et retenu au cachot de la zone Ngagara. Selon des sources sur place, cette autorité a téléphoné Rémy en utilisant le téléphone de Déo Nibitegeka, patron des locaux abritant le bar « ocapi » sis au quartier II Ngagara et lui a demandé de le rencontrer dans son bureau. Arrivée au bureau, il a été accusé de lui avoir dénigré dans un entretien avec une personne qui lui en a informé. Selon les mêmes sources, la victime a été placé au cachot sans dossier ni procès. Le 7 août 2020 dans une visite de ce cachot par le substitut du procureur de Ntahangwa, il a été relâché.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie**

En date du 11 août 2020, vers 21 heures, dans la localité appelée "kw'Isamariro", Issa Ngendakumana, membre du parti CNL, chargé des finances au sein de la ligue des jeunes dudit parti, résidant en zone Buterere, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, a été arrêté par des hommes non identifiés. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs étaient à bord d'un taxi voiture. Selon les mêmes sources, la victime qui revenait d'un restaurant pour prendre du thé vert, a été retrouvé détenu au cachot de la zone Buterere.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Mabayi, province Cibitoke**

Dans l'après-midi du 11 août 2020, sur la colline Muhungu, zone Butahana, commune Mabayi, province Cibitoke, Alfred Nyandwi, candidat aux élections collinaires sur cette colline et Jean Paul Safari, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et détenus au cachot de la brigade Mabayi par des policiers de ladite brigade accompagnés par des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de détruire un monument du parti CNDD-FDD sur cette colline mais ce monument avait été détruit il y a plus d'une année.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Kanyosha, province Bujumbura rural**

En date du 12 Août 2020, sur la colline Sarongo, zone Ruyaga, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Protais Macumi, membre du parti CNL, a été arrêté et détenu au cachot de cette zone par des Imbonerakure dont le prénommé Mamert. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir dit que les élections présidentielles ont été truquées par le parti CNDD-FDD et que ces élections avaient été gagnées par Agathon Rwasa.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Matongo, province Kayanza**

En date du 14 août 2020, sur la colline Ryakabamba, commune Matongo, province Kayanza, Rénovat Nkinahamira, membre du parti CNL, a été arrêté et détenu au cachot communal par le chef collinaire accompagné par des policiers. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir détruit une école qui n'a pas été précisée. Selon les mêmes sources, il a été vu avec de petits morceaux de briques qu'il avait collectés dans un chantier en construction de la localité. Rénovat avait fui au mois de mars 2020 avant la campagne électorale à cause des menaces des Imbonerakure et il venait tout juste de rentrer de sa cachette.

### **Un mineur arrêté en commune Gihanga, province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 août 2020 indique qu'en date du 15 août 2020, sur la colline Rumotomoto, commune Gihanga, province Bubanza, Régis Bigirimana, âgé de 7 ans, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la PJ de Gihanga. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de violer une fillette voisine de 4 ans en date du 11 août 2020. Selon les mêmes sources, Odile Ndiokubwayo, mère du présumé auteur, a été bousculée par l'oncle de la fillette lors des échauffourées éclatées entre ces deux familles et a été évacuée vers l'hôpital. Régis Bigirimana a été libéré en date du 17 août 2020, vers le soir.

Selon le code pénal burundais, les mineurs de moins de quinze ans sont pénalement irresponsables. Les infractions commises par ces derniers ne donnent lieu qu'à des réparations civiles.

Selon l'article 30 dudit code, les mesures de protection, d'éducation et de surveillance qui peuvent être prononcées contre un mineur sont l'avertissement, le rappel à la loi, la remise aux parents, au tuteur ou à une personne de confiance.

### **Huit personnes arrêtées en commune Kibago, province Makamba**

En date du 30 août 2020, le matin, sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, huit personnes dont Ndayavugwa, tous travailleurs domestiques, ont été arrêtées dans leurs ménages lors d'une fouille perquisition effectuée par la police et détenus au cachot du commissariat communal à Jimbi. Selon une source administrative collinaire, la plupart de ces victimes sont originaires des provinces Gitega et Karuzi et ont été soupçonnés d'appartenir au mouvement armé. Avant leur arrestation, des rumeurs avaient circulé la veille faisant état de probables incursions des rebelles en provenance de la Tanzanie.

### **Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Buganda, province Cibitoke**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 août 2020 indique qu'en date du 22 août 2020, vers 3 heures du matin, sur la colline Ndava-village, commune Buganda, province Cibitoke, Ernest Ndizeye, ancien chef de colline durant plus de 10 ans, membre du parti CNDD-FDD et candidat aux élections des conseillers collinaires à Ndava, a été arrêté par des policiers sur l'ordre de Pamphile, administrateur de la commune Buganda. Selon des sources sur place, cette arrestation a eu lieu après une fouille perquisition commanditée par cette autorité à son domicile afin de l'empêcher de se présenter aux élections collinaires du 24 août 2020. Selon les mêmes sources, Ernest a été conduit au cachot du commissariat provincial de police à Cibitoke.

### **Deux personnes arrêtées en commune Bugarama, province Rumonge**

En date du 27 août 2020, sur la colline Bambo, zone Ruteme, commune Bugarama, province Rumonge, Claver Ndikumana et son fils, Elie Bigino ont été arrêtés chez eux par le commissaire communal de police à Bugarama de la même province. Selon des sources sur place, les proches des victimes n'ont pas été informés de leur lieu de détention.

### **Huit personnes arrêtées en commune Mugamba, province Bururi**

En date du 27 août 2020, sur la colline et Zone Kivumu, commune Mugamba, province Bururi, Aimé Parfait Gatore fils de Venuste Ntahombaye, administrateur de la commune Mugamba; Eddy Moïse Ndabanogeye fils de Nzosaba Dismas; Guy Donard Tungatwese fils de Tungatwese Eric; Sandrine Icoyitungiye, Parfait Ndikumwenayo et Albert Rukundo fille et fils de Hakizimana Aloys; Clovis Nungubumwe fils de Gaganiza ainsi que le nommé Ntakirutimana ont été arrêtés sans mandat par la police à leurs domiciles. Selon des sources sur place, ces arrestations sont liées à la récente attaque d'hommes armés dans les communes de la province Rumonge, frontalières avec la commune Mugamba, province Bururi.

### **Vingt personnes arrêtées en commune Mukaza, Bujumbura Mairie**

En date 28 août 2020, au quartier I, zone Nyakabiga, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura, vingt personnes ont été arrêtées par des policiers. Selon des sources sur place, ces derniers ont d'abord encerclé le quartier tôt le matin et ils ont ensuite procédé aux arrestations. Selon les mêmes sources, la majorité de ces victimes sont des jeunes congolais et ces policiers leur exigeaient une somme de 10 mille fbu pour les libérer.

### **Quatre personnes arrêtées en commune Rusaka, province Mwaro**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 août 2020 indique qu'en dates du 29 et 31 août 2020, Hugues Bukuru, Fabrice Nduwimana, Pacifique, tous membres du parti CNL et Etienne, pensionné, ex-FAB, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat provincial de la police à Mwaro par des policiers accompagnés par Régis, Imbonerakure, ex-combattant du mouvement CNDD- FDD, originaire de la commune Kiganda de la province Muramvya et résidant au chef-lieu de la commune Rusaka. Selon des sources sur place, en date du 29 août 2020, les trois premiers ont été arrêtés en zone Yanza de la commune Rusaka, province Mwaro tandis qu'Etienne, résidant sur la colline Rusaka, a été arrêté dans la matinée du 31 août 2020 sur la colline et commune Rusaka de la même province. Selon les mêmes sources, ces personnes ont été accusées d'appartenir au groupe armé parce qu'elles avaient les têtes rasées, une pratique qui se remarque chez les militaires.

### **Une personne arrêtée en commune Mugamba, province Bururi**

En date du 4 septembre 2020, dans la localité de Ntentamaza, tout prêt de l'OTB Tora, commune Mugamba, province Bururi, Samuel Dusabemungu, originaire de la colline Mugendo-Ndengo de la même commune, pensionné, ex-FAB, a été arrêté sans mandat dans sa boutique. Selon des sources sur place, il a été accusé par la police d'avoir logé des rebelles.

### **Quatre personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba**

En date du 1<sup>er</sup> septembre 2020, sur la colline et zone Mukungu, commune Nyanza-lac, province Makamba, Méthode Nyabenda, Venant Manirambona, Ferdinand Niyongabo et un autre non identifié ont été arrêtés dans une opération conjointe des forces de défense et de sécurité en collaboration avec Bonaventure Niyonkuru, responsable provincial du SNR à Makamba. Ils ont été détenus au domicile de ce dernier. Selon des sources sur place, accusées d'être des rebelles, ces victimes ont été arrêtées après un débarquement de 12 personnes non identifiées en date du 31 août 2020, vers 22 heures, à bord d'une voiture de marque toyota et type probox et ces gens non

identifiés ont pris la direction de la réserve naturelle de Rukambasi s'étendant sur les communes Nyanza-lac et Vugizo de la province Makamba et Vyanda de la province Bururi.

### **Soixante-cinq enfants de la rue arrêtés en commune et province Ngozi**

En dates des 3 et 4 septembre 2020, dans les rues de la ville de Ngozi, lors d'une rafle aux enfants de la rue opérée par des policiers sous commandement du prénommé Alfred, commissaire communal de police à Ngozi, 65 enfants âgés entre 9 ans et 17 ans ont été arrêtés et conduits au cachot communal de police à Ngozi. Selon des sources sur place, certains de ces enfants étaient commerçants ambulants d'arachides et des œufs cuits. Selon les mêmes sources, ces enfants sont originaires des communes Ngozi, Mwumba, Nyamurenza, Marangara, Ruhororo, Busiga, Tangara, Gitega, Butihinda et Ntega.

### **Une personne arrêtée en commune et province Gitega**

En date du 2 août 2020, sur la colline Mugutu, commune et province Gitega, Mathias Bankamwabo, âgé de 30 ans, membre du parti CNL, a été arrêté par un Imbonerakure prénommé Simon accompagné de Mathias Bucindika, chef de cette colline. Selon des sources sur place, la victime a été détenue au cachot de la PJ Gitega avant d'être transférée à la prison de Gitega. Selon les mêmes sources, ils l'ont accusée d'avoir dit : « Nkurunziza mwahora mwiryako ubu ntiyapfuye ? » ce qui signifie « Nkurunziza qui était une fierté pour vous n'est-il pas mort ? ».

### **Un ex-FAB à la retraite arrêté en commune Muha, Bujumbura Mairie**

En date du 13 septembre 2020, vers 6 heures du matin, au quartier Kinanira II, zone Kinindo, commune Muha, Bujumbura Mairie, Colonel Pontien Baritonda, ex-FAB à la retraite a été arrêté par des agents du SNR à son domicile. Selon des sources sur place, il a été embarqué à bord d'un véhicule où se trouvait son ami aussi ex-FAB, Prime Niyongabo alias Komesha arrêté la veille. Le motif de son arrestation reste inconnu.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 9 septembre 2020, sur la colline Tenga-Locale, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean Bosco Ndayiragije, responsable du parti CNL sur cette colline a été arrêté par deux Imbonerakure de cette colline les surnommés Mango et Mandela. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de collaborer avec des mouvements rebelles. Jean Bosco Ndayiragije a été conduit par ces Imbonerakurer au cachot du poste de police de la zone Rubirizi.

### **Un élève arrêté en commune et province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 septembre 2020 indique que dans la nuit du 28 août 2020, sur la colline Ruhinga, zone Shombo, commune et province Muramvya, Elvis, élève au lycée communale Shombo a été arrêté à son domicile par des agents du SNR et l'ont conduit au cachot de la brigade Muramvya.

### **Vingt-sept membres du parti CNL arrêtés en commune Muha, Bujumbura Mairie**

En date du 12 septembre 2020, le matin, dans les quartiers Nyabugete, Ruziba et Kizingwe-Bihara, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, des policiers conduits par le commissaire Desiré Uwamahoro accompagné des agents du SNR et des Imbonerakure ont mené une fouille

perquisition arrêtant 27 membres du parti CNL dont Aimable, Bonfils et Justin, de l'orchestre Inkumbunzi dudit parti. Selon des sources sur place, la police cherchait des armes et des irréguliers. Selon les mêmes sources, des Imbonerakure indiquaient aux policiers des maisons à fouiller. La police a tiré des balles blessant Bonfils. Tous les interpellés ont été emmenés, les uns au commissariat municipal de la police et d'autres dans les cachots du SNR.

### **Treize personnes arrêtées en commune Rusaka, province Mwaro**

En date du 10 septembre 2020, vers 16 heures, au chef-lieu de la commune Rusaka, province Mwaro, treize hommes dont Didace et ses ouvriers qui descendaient à Bujumbura ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de vouloir aller rejoindre un groupe rebelle. Ces victimes ont été conduites au cachot du poste de police à Rusaka avant d'être relâché le matin du 11 septembre 2020. Selon les mêmes sources, les victimes étaient à bord d'un véhicule et allaient travailler au chantier de Didace. Au moment où le bus allait démarrer, des policiers ont débarqué et les 9 ont faits descendre. L'administrateur de Rusaka s'est contenté d'expliquer que l'interpellation des 13 individus rentre dans le travail de routine des forces de l'ordre. Les arrestations ont eu lieu après le passage d'un groupe armé non identifié dans certaines localités de la commune de Rusaka.

### **Un élève arrêté en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

En date du 10 septembre 2020, sur la colline, zone et commune Bugenyuzi, un jeune garçon le prénomné Thierry, élève au lycée communal Bugenyuzi en 3ème lettres Modernes a été arrêté par des policiers et conduit au cachot communal de la police. Selon des sources sur place, il a été arrêté après un complot organisé par un commerçant de la localité prénomné Vianney, auteur de la grossesse d'une jeune fille prénomnée Belyse, élève au même lycée. Ce jeune garçon a affirmé qu'il n'est plus ami de cette fille il y a 3 ans. Selon les mêmes sources, la jeune fille habitait chez sa grande sœur, épouse de Vianney. Vianney a engrossé Belyse et quand la grossesse s'est manifestée visiblement, cet homme a exhorté la fille de dire que l'auteur de la grossesse est Thierry. Au 7<sup>ème</sup> mois, ce commerçant a aidé la fille à avorter et à enterrer le fœtus au mois de juillet dernier 2020. Les faits ont pris une autre forme car la fille a failli mourir avant de la conduire à l'hôpital de Bugenyuzi. Ce commerçant a commencé à proposer une somme non précisée à la mère de Thierry pour que l'affaire soit classée sans suite. Mais celle-ci a refusé et l'a dénoncé à la police qui a arrêté cet homme et la fille en date du 2 septembre 2020. Vianney a été relâché en date du 9 septembre 2020 et Thierry a été arrêté le lendemain et détenu au cachot avec la fille.

### **Quatre personnes arrêtées en commune Bukaye, province Muramvya**

En date du 7 septembre 2020, sur la colline Kagano, commune Bukeye, province Muramvya, les prénomnés André, Toroshi, Claver et Alexis ont été arrêtés par des forces de sécurité. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées de collaborer avec un groupe d'hommes armés.

### **Une personne arrêtée en commune Mugamba, province Bururi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 septembre 2020 indique qu'en date du 6 septembre 2020, sur la colline Gakaranka, zone Kivumu, commune Mugamba, province Bururi, Albert Ndekatubane a été arrêté à son domicile par des policiers. Selon des sources sur place, le motif de son interpellation n'a pas été communiqué.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Muha, Bujumbura Mairie**

En date du 12 septembre 2020, au quartier Gasekebuye, commune Muha, Mairie de Bujumbura, Prime Niyongabo dit Komesha, membre du parti CNL, originaire de la commune Songa, province Bururi, ancien officier de la PNB et actuellement cadre de la compagnie de télécommunication Econet-Léo, a été arrêté à son domicile par Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu, agent du SNR. Selon des sources sur place, Prime Niyongabo dit Komesha venait de rentrer.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Matana, province Bururi**

En date du 16 septembre 2020, sur la colline Bihanga, zone et commune Matana, province Bururi, Gabriel Ndayiragije, enseignant au Lycée communal Buraniro et responsable du parti CNL en commune Matana, a été arrêté à son service par des policiers accompagnés par des Imbonerakure et conduit au cachot de la brigade en commune Matana. Selon des sources sur place, vers le soir de cette même date, Gabriel Ndayiragije a été transféré à la prison de Bururi et le mobile de son arrestation ne lui a pas été communiqué.

### **Cinq responsables communaux du parti CNL arrêtés en province Bururi**

En dates du 12, 15 et 16 septembre 2020, dans les communes de Bururi, Vyanda, Rutovu, Mugamba et Songa, province Bururi, cinq responsables du parti CNL ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, en date du 15 septembre 2020, Thaddée Nshimirimana, enseignant au Centre d'Enseignement des Métiers de Bamba, membre du conseil communal de Bururi, responsable communal du parti CNL et Japhet Ntahomvukiye, directeur de l'ECOFO Burima, responsable communal du parti CNL à Vyanda, membre du conseil communal, ont été arrêtés à leur lieu de travail et conduits au cachot du commissariat provincial de Bururi. Selon les mêmes sources, en date du 12 septembre 2020, Félix Nduwimana et Romuald Hankanimana, respectivement responsable du parti CNL dans les communes de Rutovu et Mugamba ont été arrêtés et conduits au cachot de police de Matana tandis que dans la matinée du 16 septembre 2020, Emmanuel Haragirimana, responsable communal du parti CNL à Songa a été arrêté et conduit au cachot de police de Bururi. Le motif de leur arrestation n'a pas été connu.

### **Vingt-neuf personnes arrêtées en province Cankuzo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 septembre 2020 indique qu'en date du 12 septembre 2020, en province Cankuzo, vingt-neuf personnes de sexe masculin, se rendant en Tanzanie à la recherche de l'emploi, originaires de la province Muyinga, ont été arrêtées par des policiers et détenues au cachot du commissariat provincial de Cankuzo. Selon des sources sur place, en date du 15 septembre 2020, dans une réunion des responsables des différents services tenue à la province Cankuzo, Ferdinand Birahanyi, conseiller socio-culturel du Gouverneur et Jean Marie Ndayishimiye, sous-commissaire PSI ont expliqué que les 29 personnes ont été arrêtées pour suspicions. Selon les mêmes sources, ce sous-commissaire PSI appuyé par le sous-commissaire PJ, Henri-Frère Manisha a indiqué que ces victimes se sont révoltées au cachot à cause de la faim et ont déclaré qu'une fois sorties pour prendre de l'air, elles n'accepteront pas de regagner le cachot, elles préféreraient être fusillées. Les autorités policières et administratives ont

échangé sur les modalités de les renvoyer chez elles après avoir communiqué avec les administrateurs des communes d'origine de la province Muyinga.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitobe, province Kirundo**

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 18 septembre 2020 indique qu'en date du 10 septembre 2020, sur la colline Migwa, zone Baziro, commune Gitobe, province Kirundo, Barthélémy Sibomana, membre du parti CNL, a été arrêté et détenu dans un bureau de la zone Baziro par des Imbonerakure dont Minani et Mbonihankuye. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de collecter des aides pour des rebelles.

### **Un retraité, ex-FAB arrêté en commune Gitobe, province Kirundo**

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 18 septembre 2020 indique qu'en date du 11 septembre 2020, vers 4 heures du matin, au chef-lieu de la commune Gitobe, province Kirundo, Astère Bigoyonga, retraité, ex-FAB, a été arrêté par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été accusé de recruter des rebelles et de collecter des aides alimentaires pour ces derniers.

### **Vingt personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba**

En date du 19 septembre 2020, à la frontière Burundo-Tanzanienne, à Mugina, commune Mabanda, province Makamba, vingt personnes dont dix-huit mineurs qui étaient refoulées de la République Unie de la Tanzanie ont été arrêtées par des policiers et détenues au commissariat communal de police à Mabanda, province Makamba. Selon des sources sur place, ces personnes détenues n'ont pas eu de la nourriture et des couvertures. Le mobile de leur arrestation n'a pas été connu.

### **Vingt-sept personnes arrêtées en commune Kayogoro, province Makamba**

Du 11 au 15 septembre 2020, vingt-sept jeunes, âgés de moins de 20 ans, ont été arrêtés par la police lorsqu'ils se rendaient en Tanzanie dans des travaux champêtres en provenance des provinces Gitega, Kayanza et Karuzi. Selon des sources sur place, ils ont été détenus au cachot du poste de police à Kayogoro. Selon les mêmes sources, le mobile de leur arrestation n'a pas été connu.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Rusaka, province Mwaro**

En date du 14 septembre 2020, Laurent Nsabimana, membre du parti CNL, ex-chef de colline Rwintare de 2015 à 2020, commune Rusaka, province Mwaro, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, il a été détenu au cachot communal de Rusaka sur l'ordre d'Athanase Mpawenayo, chef de zone Makamba et secrétaire communal du parti CNDD-FDD dans cette commune. Selon les mêmes sources, il a été accusé d'espionnage. Rappelons que Laurent Nsabimana s'était fait élire comme chef de colline mais il a été rayé de la liste des candidats sans motif, quelques semaines avant les élections collinaires du 24 août 2020.

### **Deux personnes arrêtées en commune Burambi, province Rumonge**

En date du 14 septembre 2020, sur la colline Gisagazuba, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, Sylvère Simbavimbere et son fils Juvent Ninteretse, policier en congé de service, ont été arrêtés par des policiers et conduits à la position de police à Kiganza dans la même

zone avant d'être transférés vers le cachot du SNR à Bujumbura. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de complicité dans les attaques des rebelles du 13 septembre 2020.

### **Une personne arrêtée en commune Bugarama, province Rumonge**

En date du 14 septembre 2020, sur la colline Bambo, zone Ruteme, commune Bugarama, province Rumonge, Jean Marie Bizimungu, enseignant de l'ECOFO Bihinga, a été arrêté par des policiers à son domicile et conduit au cachot de police à Rumonge. Selon des sources sur place, cet enseignant a été soupçonné de collaborer avec la radio Humura et de lui donner des informations. Selon les mêmes sources, il a été transféré au cachot du responsable du SNR à Rumonge situé à son domicile au quartier Kanyenkoko dans la ville de Rumonge.

### **Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 26 septembre 2020, sur la colline et zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Ndayishimiye alias Mashashe, son père et son petit frère, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la zone Rubirizi par Hussen et David, tous Imbonerakure de cette même colline accompagnés par des policiers dudit poste de police. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure et ces policiers ont effectué une fouille perquisition chez Ndayishimiye et ils n'ont rien trouvé comme objet compromettant. Selon les mêmes sources, Ndayishimiye venait d'être libéré de la prison centrale de Mpimba et il était accusé de n'avoir pas adhéré au parti CNDD-FDD.

### **Un OPJ arrêté en commune Muha, Bujumbura Mairie**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2020 indique qu'en date du 20 septembre 2020, dans la zone Ngagara, commune Muha, Bujumbura Mairie, Tharcisse Nduwimana, OPJ, originaire de la province Bururi, a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du SNR et a été accusé de collaborer avec des rebelles opérant dans les différentes communes des provinces Bururi et Rumonge.

### **Cent personnes arrêtées en communes Rugombo et Buganda, province Cibitoke**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2020 indique qu'en date du 6 au 18 septembre 2020, aux chefs-lieux des communes Rugombo et Buganda, province Cibitoke, cent personnes ont été arrêtées lors des rafles organisées par la police en collaboration avec l'armée. Selon des sources sur place, ces fouilles perquisitions sont toujours accompagnées d'arrestation abusive des personnes qui ne possèdent pas des CNI. Selon les mêmes sources, ces rafles sont accompagnées par des vols de biens appartenant à la population, tels que des pagnes pour certains et de l'argent pour d'autres. Les sans CNI sont relâchés après avoir payé une rançon de 5000 fbu par personnes.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Gishubi, province Gitega**

En date du 21 septembre 2020, au centre de négoce de la zone Nyabiraba, commune Gishubi, province Gitega, Frédéric Ngendakumana, réparateur des téléphones portables et Dismas Harerimana, tailleur, tous militants du parti CNL, ont été arrêtés à leur lieu de travail par l'administrateur communal et le commissaire communal de police. Selon des sources sur place, les victimes ont été conduites cachot du commissariat provincial de la police à Gitega. Selon OPC 2

Evariste Habogorimana, commissaire provincial de police à Gitega, ces personnes ont été soupçonnées de collaborer avec des mouvements armés.

### **Quatre personnes dont un membre du parti CNL arrêtées en commune et province Rumonge**

En date du 24 septembre 2020, dans un bistrot du quartier Birimba, commune et province Rumonge, quatre pêcheurs dont Mvuyekure de Magara et Jumaine Kayumbu de Rumonge, chargé de la mobilisation politique pour le compte du parti CNL dans la province Rumonge, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de la police à Rumonge par le responsable du SNR en province Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de tenir une réunion clandestine alors qu'ils étaient en réunion autorisée par le Gouverneur avec plus d'une centaine de pêcheurs pour discuter de la mesure prise de demander un montant de dix mille fbu pour la confection d'une badge d'identification de chaque pêcheur. Selon les mêmes sources, ils ont été victimes de s'être opposés au paiement d'une somme de 10 mille fbu collectée sans reçu de paiement. La fédération des pêcheurs et les autorités administratives affirmaient que cet argent était destiné à l'achat des badges et des gilets de sauvetage pour les pêcheurs.

### **Un ex-FAB membre du parti CNL arrêté en commune Mabanda, province Makamba**

En date du 26 septembre 2020, le matin, au chef-lieu de la commune Mabanda, province Makamba, Charles Ndikumana connu sous le sobriquet de Munyuwisi, retraité ex-FAB, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers du commissariat provincial de Makamba. Selon des sources sur place, ces policiers ont mené une fouille perquisition ciblée au quartier Kigwati du chef-lieu de cette commune. Selon les mêmes sources, cette victime a été arrêtée après avoir demandé un mandat de fouille perquisition à ces derniers.

### **Une personne arrêtée en commune et province Gitega**

En date du 21 septembre 2020, sur la colline Rutegama, commune et province Gitega, une personne qui venait de passer une année en Tanzanie a été attaquée par des policiers accompagnés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces derniers voulaient le dépouiller de son argent mais la victime a résisté. Les agents de police ont appelé le commissaire communal qui est venu et a conduit la victime au cachot du poste de police. Ils l'ont accusé d'avoir du chanvre sur lui.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Gitega**

En date du 23 septembre 2020, le matin, sur la colline Rukoba, commune et province Gitega, Maurice et Charles, tous membres du parti CNL, résidents sur cette colline, ont été arrêtés lors d'une fouille perquisition et conduits au cachot de police par des policiers accompagnés par des militaires. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de collaborer avec des rebelles qui étaient passés sur la colline Bwoga, commune Gitega.

### **Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Giharo, province Rutana**

En date du 17 septembre 2020, sur la sous colline Mwoga, colline Butezi, commune Giharo, province Rutana, trois piroguiers sur la rivière Maragarazi dont Elsa et Tuyisenge, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés 9 par des policiers accompagnés par Vincent Toyi et conduits au

poste de police Giharo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de déplacer des rebelles venus de la Tanzanie.

LIGUE ITEKA